Hauts-de-France, Pas-de-Calais
Bapaume
boulevard des écoles

Ancien groupe scolaire, dit écoles Carlin - Legrand - Blériot, actuellement collège Carlin-Legrand

Références du dossier

Numéro de dossier : IA62005161
Date de l'enquête initiale : 2018
Date(s) de rédaction : 2019
Cadre de l'étude : patrimoine de la Reconstruction , enquête thématique régionale La première Reconstruction
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : groupe scolaire
Appellation : Ecole Legrand, Ecole Carlin, Ecole Blériot, collège Carlin-Legrand
Destinations successives : groupe scolaire, collège
Parties constituantes non étudiées : logement, cour, jardin

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville
Références cadastrales : 2017, 000 AB 01, 419, 421

Historique

Éléments de contexte

Une première école laïque de garçons est créée à Bapaume en 1883. Située rue de la Fontaine (actuelle rue Marcelin-Gaudefroy), elle était dirigée par Jean-Baptiste Carlin (1849-1892). La ville compte aussi une école primaire supérieure, ainsi que des institutions privées comme l'institution Saint-Jean-Baptiste. Toutes ces écoles sont détruites pendant la Première Guerre mondiale.
En 1921, la ville de Bapaume a rouvert ses écoles publiques dans des bâtiments temporaires. Le rapport de l'Inspection académique de novembre 1921 indique que la ville dispose d'une école maternelle (enfants jusqu'à 7 ans) de deux classes et 80 élèves, de deux écoles primaires de garçons et de filles de trois classes et 130 élèves chacune. Mais les conditions d’accueil des enfants ne sont pas satisfaisantes (locaux humides, trop chauds ou trop froids, trop petits...). La simplification des procédures et des modes de financements de la reconstruction d'écoles mises en place en janvier 1922 incitent la municipalité à réfléchir à la reconstruction rapide de ses écoles.

La chronologie du projet de reconstruction

En juillet 1922, les discussions s'ouvrent au conseil municipal pour savoir s'il convient de reconstruire les écoles à l'identique et à leur emplacement ou de construite un nouveau groupe scolaire regroupant une école maternelle, une école primaire de filles, une école primaire de garçons, et une école primaire supérieure sur un nouveau site. C'est finalement cette seconde solution qui est choisie. Les plans et devis du groupe scolaire, établis par l'architecte en avril 1923, sont validés en conseil municipal en novembre de la même année, pour un montant prévisionnel de travaux de 2,416 millions de francs, financés sur les dommages de guerre de la commune. Les plans sont établis par l'architecte de la commune, Eugène Bidard, qui est également chargé de surveiller l’exécution des travaux. Le choix de l'emplacement est validé par le conseil spécial et l'Inspection académique en décembre 1923.
Dans les documents qui valident la localisation, ces deux instances rendent également un premier avis favorable sur le projet architectural. L'inspection académique insiste sur la communication à créer, pour chaque école, entre les vestiaires des classes et le préau et la nécessité d’éloigner les sanitaires des préaux. Mais, "sauf les réserves qui précèdent, le projet

est bien conçu et la réalisation en est très désirable". Le rapport du conseil spécial permet d'en savoir un peu plus sur le programme architectural initial du groupe scolaire, qui comporte désormais une "école de garçons avec les logements du personnel enseignant, une école de fille avec internat et une école maternelle". Il n'y est plus question d'une école primaire supérieure. Mais l'internat est absent des plans et du devis descriptif... pourtant antérieurs à la validation par le conseil spécial ! Le groupe scolaire devra donc compter cinq classes et une salle de dessin pour les garçons, cinq classes et une salle de travail manuel pour les filles, et trois classes pour la maternelle. Chaque école devra d'autre part avoir une loge de concierge, un bureau pour le directeur ou la directrice, un autre pour son adjoint(e) qui fera également bibliothèque, ainsi qu'un préau et des "privés". Enfin, le groupe scolaire devra intégrer des logements pour les personnels, différenciés selon qu'ils sont célibataires ou en famille. Les plans définitifs sont validés par la préfecture en mars 1925.
L'école de garçons porte le nom de Carlin, celle de filles celui de Legrand, et la maternelle celui de Blériot.
L'adjudication des travaux est votée en conseil municipal public en avril 1925. Parmi les dix candidatures reçues, c'est M. Albert Deneuville, un entrepreneur arrageois, qui remporte le marché. Les travaux semblent commencer assez vite, mais en février 1927, le directeur de l'école se plaint auprès de l'Inspecteur d'académie d'être toujours dans des locaux provisoires, lesquels sont de plus en plus délabrés : "Le maire de Bapaume ne fait rien pour nous. Il promet toujours mais ne tient jamais. [...] Je suis allé visiter les nouveaux locaux jeudi dernier, il n'y avait que trois ouvriers. Non seulement ces locaux ne seront pas prêts à Pâques, mais tout laisse croire qu'ils ne seront pas prêts en octobre prochain." Quelques jours plus tard, l'architecte envoie au préfet un courrier justifiant des retards "Il n'est pas tout à fait exact que les travaux aient été interrompus. Après avoir été poursuivis normalement depuis leurs débuts, ils ont en effet subi au cours du dernier trimestre de 1926 un certain ralentissement qu'il y a lieu d'attribuer aux difficultés rencontrées par l'entrepreneur dans l'emploi de la main d'œuvre spécialisée pour la charpente, la couverture et la plâtrerie. La réduction sensible de des travaux de reconstitution ayant en effet provoqué l'exode des ouvriers de certains corps d'état. Malgré ces lenteurs passagères, les travaux des écoles n'entrent pas moins dans la période d'achèvement définitif pour ce qui concerne les bâtiments des classes. [...] Tous les travaux intérieurs de plâtrerie, carrelages, menuiserie, peinture seront terminés dans les premiers jours d'avril. Il reste actuellement à édifier les préaux." Les archives du Pas-de-Calais n'ont conservé aucun document attestant que ces délais aient été tenus, mais la délibération du 13 août 1928 validant la réception définitive des travaux indique que "les locaux scolaires [sont] occupés depuis un an".
Cette délibération, qui établit le montant définitif des travaux à 2,177 millions de francs et les honoraires de l'architecte à 109 000 francs, montre que la commune a financé la construction du groupe scolaire grâce aux dommages de guerre perçus sur de nombreux biens communaux : ceux des écoles bien sûr (école primaire supérieure, 880 000 francs ; école maternelle, 289 000 francs ; école de garçons, 394 000 francs), ainsi que d'autres plus insolites : bâtiment du fer à cheval, maison du bedeau, corps de garde et maison du concierge (pour un total de 308 000 francs), ainsi que des fonds provenant du bureau de bienfaisance (305 000 francs).

Le projet de l'architecte : les plans

Le groupe scolaire doit être édifié entre l'arrière des maisons reconstruites de la rue Gambetta et le boulevard (qui prendra par la suite le nom de boulevard des Écoles), créé à l'emplacement des anciens remparts et fossés lors du démantèlement des fortifications en 1847-48. Avant guerre le boulevard, qui n'est même pas carrossable, est bordé par des jardins (Dégardin, 1945, p. 75 à 77). C'est donc une zone peu construite qui nécessite peu de travaux de déblaiement. De plus, la totalité des terrains appartient à la commune.
Le groupe scolaire est organisé autour d'un axe de symétrie constitué par la rue Florian-Delcroix, même si l'ensemble école primaire et école maternelle, réunies dans un même bâtiment, n'est pas strictement identique au bâtiment de l'école de garçons. Bien que chaque école ait donné lieu, dans le détail, à une organisation spatiale spécifique, on constate qu'il existe une ligne directrice commune à l'ensemble du groupe scolaire : les écoles sont bâties sur cave, comptent une aile en rez-de-chaussée exclusivement dédiée aux salles de classes qui s'achève par un pavillon demi-hors œuvre de deux étages destiné aux logements de fonctions des instituteurs/trices et des directeurs/trices. L'entrée de l'école se fait par le pavillon d'angle. Un petit vestibule d'entrée donne accès aux escaliers qui desservent les étages du pavillon et à une rotonde autour de laquelle se trouvent les bureaux de l'administration, la loge du concierge et le départ des couloirs qui distribuent les salles de classes ou les préaux couverts. Ceux-ci sont tous orientés est-ouest et ouverts côté sud, ce qui permet de bénéficier toute la journée de l'ensoleillement. Dans l'aile des salles de classe, le couloir qui court sur toute la longueur du bâtiment est situé du côté de la rue, les salles de classe n'ayant ainsi vue que sur la cour.

Le projet de l'architecte : les élévations

Les baies de cette aile, sur cour comme sur rue, sont en arc surbaissé, ce qui est beaucoup plus simple que le premier projet qui proposait des baies géminées en plein cintre réunies sous une arcade en plein cintre. Les façades des pavillons sont ordonnancées à travées, les baies ayant une forme cintrée pour les deux premiers niveaux, et rectangulaires pour celles du troisième niveau. Les pans coupés montrent deux grandes baies cintrées superposées. La porte d'entrée principale, de forme rectangulaire, est entourée par deux forts piédroits. La toiture à longs pans s'achève par des croupes pour les ailes comme pour les pavillons d'angle.
Hormis une table saillante avec le nom de l'école au dessus de chaque porte d'entrée, les murs extérieurs des écoles ne portent pas de décors. Seules les formes des baies et le jeu sur les matériaux de construction viennent animer les façades :

briques posées à plat pour les murs ou de chant pour les linteaux supérieurs des fenêtres cintrées, appuis et angles supérieurs des fenêtre en béton, bandeau en crépi tyrolien sous la corniche des pavillons...

Les différences existant entre les écoles

Les écoles ne comptent pas le même nombre de salles de classe, conformément au cahier des charges : cinq classes plus une salle de dessin côté école de garçons, trois classes pour l'école maternelle et cinq pour l'école de filles. Ces dernières sont réparties non pas exclusivement dans l'aile qui longe le boulevard des écoles comme pour l'école de garçons, mais dans une aile en retour d'équerre qui longe la rue Florian-Delcroix. L'aile commune à l'école de filles et à l'école maternelle est interrompue par un avant-corps central couvert par une toiture en pavillon qui abrite une salle dédiée aux travaux manuels. Cet avant-corps n'existe pas dans l'école de garçons. La cour de l'école des filles et de l'école maternelle est séparée en deux par un mur, alors qu'elle est libre dans l'école de garçons. L'école de garçon ne compte qu'un seul pavillon d'angle, au bout de l'aile en vis à vis de l'école de filles, tandis que de l'autre côté, l'aile s'achève par une salle de dessin, qui s'inscrit dans la largeur de l'aile et ne donne pas matière à un avant-corps. Ce pavillon, comme celui de l'école de fille qui lui fait face est à pan coupé sur la rue Florian-Delcroix, tandis que le pavillon d'angle de l'école maternelle forme un carré régulier. Il faut noter que le bâtiment de deux niveaux abritant le réfectoire et un dortoir situé au fond de la cour de l'école de fille et formant une aile perpendiculaire au préau qui figure sur le plan n'a pas été construit.

Les matériaux préconisés dans le devis descriptif

Les trois écoles sont construites avec les mêmes matériaux : les devis descriptifs de chaque école sont les mêmes, mot pour mot ! L'architecte utilise des matériaux traditionnels de la reconstruction : brique et béton, sapin, tuile mécanique... Il prend soin cependant de différencier les types de briques en fonction de l'endroit où elles sont employées, afin de réduire les coûts de la construction sans nuire à l'esthétique du bâtiment. Ainsi, les parties qui ne seront pas visibles sont en "briques de meule" (briques de qualité inférieure cuites dans un four en terre) : murs porteurs des caves ensuite enduits en ciment de même que les murs des préaux, murs de refend enduits en plâtre, souches de cheminées. Mais les murs des façades, où la brique est laissée apparente sont en "briques cuites au four continu, provenant de Bapaume ou des environs" et jointoyées au ciment Portland "les joints lissés au fer et à la règle". Le béton sert aux éléments structurels comme le plancher haut des caves où il est armé, mais aussi pour les appuis des croisées et des châssis en "aggloméré Coignet [béton sans armature] moulurés sur la face et les retours". L'architecte utilise également du fer IPN pour les planchers entre la cave et le rez-de-chaussée, ainsi que pour les planchers sous les pièces d'eau des appartements. Le fer est également utilisé pour renforcer les "arrières-linteaux des arcs en brique" (porte d'entrée et fenêtres des salles de classe). Sans doute pour réduire les coûts, seuls les seuils et marches d'accès aux bâtiments sont en "pierre dure n°4" (référence aux matériaux listés dans la série ministérielle de 1923). Pour les éléments décoratifs de la façade : "les clefs, sommiers, frises, bandeaux, corniches, soubassements [qui seront] moulurés et lissés avec soin pour imiter la pierre", l'architecte préconise d'utiliser un "enduit en ciment-pierre Poliet et Chausson". La frise sous les entablements bénéficiera, elle, d'un enduit tyrolien.
A l'intérieur des bâtiments, Bidard choisit de faire des "cloisons de distribution" en plâtre. Plafonds et murs sont enduits en plâtre, puis peints à l'huile pour les salles classes et les couloirs, mais les murs des rotondes et des bureaux de l'administration sont décorés en partie basse par un faux lambris "composé de cadres en sapin moulurés" et ceux des appartements sont recouverts "d'un papier de tenture au prix de 6 francs le rouleau pour les salons et salles à manger et de 3 francs pour les autres pièces". Le sol des vestibules, couloirs et vestiaires est "dallé en mosaïque Granito au prix de 45 francs le mètre carré", celui des classes et des bureaux est parqueté de chêne et les appartements (sauf les cuisines et sanitaires qui sont carrelés "en carreaux d'Auneuil rouges et blancs") sont parquetés en sapin. Le sol des préaux est en terre battue, et celui des toilettes dallé en "béton de gravillon". Les huisseries extérieures (fenêtres et portes) sont en chêne mais celles intérieures sont en sapin. Toutes sont peintes à l'huile. Enfin, les escaliers sont en orme. Pour les portes d'entrée dans les écoles et celles des classes, l'architecte précise qu'il veut des impostes vitrées en partie haute.
Pour les bâtiments des écoles, une toiture "en tuile mécanique grand moule, double emboitement et double recouvrement, marque Boulanger et Cie de Vitry sur Seine" vient recouvrir une charpente en sapin. Les bâtiments annexes, comme les préaux ou les latrines, sont quant à eux recouverts en zinc.

Le mobilier scolaire

Les archives départementales conservent un marché de gré à gré signé en février 1921 entre la ville et Monsieur Lansel, "entrepreneur en menuiserie et marchand de meubles à Bapaume" pour l'acquisition du mobilier scolaire. Celui-ci est également payé grâce aux dommages de guerre calculés sur la perte du mobilier scolaire des trois écoles de la ville. La commande comprend des tables basses à une ou deux places, avec ou sans banc, des tableaux noirs muraux ou sur chevalet, des "chaises de maitre" et des bureaux, des estrades, des bibliothèques, des stores pour les fenêtres... et 500 ports-manteaux sur barres, 415 encriers fixes, trois "œil de bœuf sans sonnerie" et une "cloche en bronze de dix kg". Le montant total est de 29 000 francs.

Les modifications ultérieures

Les murs percés de porte charretière et les clôtures qui viennent fermer les écoles sur tous les côtés font, en mars 1929, l'objet d'une seconde tranche de travaux. Au même moment, la municipalité procède à l'aménagement paysager des cours : elles seront plantées de tilleuls "avec corselet de fer" (12 pour l'école maternelle, 30 pour l'école de filles et 33 pour celle de garçons), ainsi que de troènes le long des murs de clôture. Le marché pour la fourniture des arbres est passé de gré à gré avec un horticulteur de Bapaume.
Quelques modifications ont été apportées au bâtiment, comme la suppression des multiples cheminées sur la toiture dans les années 1950. L'étude des vues aériennes (IGN) permet de voir que l'école est agrandie une première fois vers 1955, avec l'ajout d'une aile en retour d'équerre au bout de l'école de garçons, puis de nouveau en 2007, avec la construction d'une extension dans la cour de l'école maternelle, modifiée à son tour en 2015. Mais elles n'ont pas porté atteinte à la structure de l'école initiale ni à son élévation.
La transformation de l'école Carlin-Legrand en collège a eu lieu après 1975 au moment de l'instauration du collège unique.

Période(s) principale(s) : 1er quart 20e siècle, 2e quart 20e siècle
Période(s) secondaire(s) : 3e quart 20e siècle, 1er quart 21e siècle
Dates : 1923 (daté par travaux historiques)
Auteur(s) de l'oeuvre : Eugène Bidard (architecte communal, attribution par source)

Description

L'emplacement, le long des anciennes fortifications, explique l'implantation tout en longueur du groupe scolaire.

L'édifice occupe deux vastes parcelles de près de 5 000 m^2, séparées par la rue Florian-Delcroix qui n'est ouverte qu'aux piétons. Il comprend deux groupes de bâtiments. Au sud de la rue Florian-Delcroix (ancienne école de garçons) : trois bâtiments disposés autour d'une cour centrale, au nord (anciennes école de fille et école maternelle) un long bâtiment parallèle à la rue, auquel sont reliées trois ailes perpendiculaires déterminant deux cours.
L'ancienne école de garçons est formée d'un pavillon d'angle à pan coupé à 2 étages carrés, prolongé au sud par un bâtiment en rez-de-chaussée, en retrait d'une cour plantée et abritant des salles de classe et, rue Florian-Delcroix, d'un second bâtiment en rez-de-chaussée à usage de classes. Ces trois bâtiments sont construits en briques et couverts de tuiles mécaniques. La brique utilisée pour chacun des bâtiments est différente. Au sud, un bâtiment à 2 étages carrés, perpendiculaire au boulevard, est construit en parpaings de béton avec briques de parement (?) et couvert de tuiles mécaniques. Au centre la cour bitumée est fermée à l'ouest par un préau. Cartouche avec inscription : ÉCOLE CARLIN, au-dessus de la porte du pavillon ouvrant sur le boulevard.
Au nord de la rue Florian-Delcroix, l'ancienne école de filles et école maternelle est formée d'un pavillon d'angle à pan coupé à 2 étages carrés, prolongé, rue Florian-Delcroix, d'un bâtiment en rez-de-chaussée à usage de classes, et au nord par un bâtiment en rez-de-chaussée, en retrait d'une cour plantée et abritant des salles de classe et un second pavillon à 2 étages carrés. Ces trois bâtiments sont construits en briques et couverts de tuiles mécaniques. Le bâtiment en rez-de-chaussée est ponctué d'un fronton à demi-croupe au centre. Le pavillon d'angle est orné d'un cartouche avec l'inscription : ÉCOLE LEGRAND, au-dessus de la porte ouvrant sur le boulevard. Le pavillon nord est orné d'un cartouche avec l'inscription : ÉCOLE BLERIOT, au-dessus de la porte ouvrant sur le boulevard.
L'extension de 1955 est construite en briques. Elle reprend la même élévation que le pavillon d'angle existant mais présente sur la rue une façade aveugle, tandis que ses faces latérales, comme les pavillons d'angle de l'école initiale, présentent une façade ordonnancée à travées percée de baies rectangulaires.

Eléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : brique
Matériau(x) de couverture : tuile mécanique
Étage(s) ou vaisseau(x) : 2 étages carrés, en rez-de-chaussée

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété du département

L'école de filles et de garçons Carlin - Legrand

Plusieurs écoles primaires existent à Bapaume avant-guerre ainsi qu'une école primaire supérieure. Toutes sont détruites pendant le conflit. La municipalité décide de reconstruire une école unique en remplacement de celles détruites et les plans, bien que validés seulement en mars 1925, sont établis par l'architecte communal Eugène Bidard dès avril 1923. Le nom de l’école est un manifeste républicain et patriotique : Carlin est le nom du premier directeur de la première école laïque de garçons créée à Bapaume en 1883 et Legrand est le premier (et unique) directeur de l’école primaire supérieure,

fusillé en 1918 par les Allemands pour acte de résistance. Quant à Blériot, c'est un instituteur de Bapaume, mort au front en juillet 1916 (Dégardin, p. 77).

Le respect de la Charte des sinistrés

La charte des sinistrés précise que, comme pour tous les bâtiments publics, les écoles doivent être reconstruites dans des conditions matérielles identiques à celles existant avant-guerre et qu'elles remplacent : même caractère, même destination, et même garantie de durée ! S'y ajoute le respect des contraintes règlementaires spécifiques aux écoles primaires qui datent de 1887. Il est donc intéressant de voir comment cette école respecte (ou pas) à la fois les contraintes propres à la reconstruction et les règlements scolaires en vigueur.
Cette école en remplace une (et même deux) autre(s), elle est reconstruite avec les dommages de guerre de ces écoles et d'autres biens communaux, elle n'est pas strictement au même emplacement mais reste sur le territoire de la commune... Elle a donc une destination équivalente. Cependant, elle est différente des écoles qu'elle remplace car elle n'offre pas le même niveau d'instruction (l'école primaire supérieure a disparu) et regroupe dans un même lieu des écoles auparavant dispersées sur le territoire de la commune. Elle n'a donc pas le même caractère. C'est en fait une création et pas une reconstruction, qui respecte l'esprit mais pas la lettre de la Charte des sinistrés. Quant à la garantie de durée, le fait que l'école soit encore utilisée aujourd'hui apporte la preuve que cette clause a bien été respectée !

Le respect des règles de construction scolaire

Pour juger du respect des règles de construction scolaire, on peut regrouper ces dernières en 3 grands ensembles : l'emplacement, l'organisation des locaux, et les matériaux.

- L'emplacement doit être :

* central ou facilement accessible : l'école n'est pas au centre-ville, mais elle est dans une zone proche du centre, facile à rejoindre. Une route est construite spécialement pour desservir l'école.
* éloigné des établissements dangereux et bruyants : rien d'autre n'est construit sur la zone, en particulier aucune usine.
* éloigné des cimetières : ce dernier est à l'opposé de la ville

Le choix de l'emplacement est validé par l'inspection académique : "l'emplacement est bien situé, bien aéré, éloigné du cimetière. Dans le voisinage se trouvent des cafés, mais à titre provisoire et qui disparaîtront quand les cafés définitifs seront reconstruits à leurs anciens emplacements éloignés des écoles."
- *La disposition des locaux doit privilégier* :
* une seule fonction par bâtiment (c'est à dire qu'on ne doit pas trouver de mairie-école dans les mêmes locaux… ce qui n'exclut pas le regroupement dans un même ensemble immobilier de bâtiments dédiés à des foncions différentes) : il n'y a dans le groupe scolaire Carlin-Legrand que les bâtiments dédiés à l'école,
* des bâtiments en rez-de-chaussée, les étages n'étant justifiés qu'en cas de forte population scolaire : seuls les pavillons d'angle ont trois étages mais ils abritent des bureaux en rez-de-chaussée et des logements de fonction dans les étages. Toutes les salles de classe sont donc en rez-de-chaussée, dans les galeries qui leur sont exclusivement destinées,
* dans le cas de groupe scolaire, des bâtiments indépendants les uns des autres, avec des entrées distinctes… et qui ménagent un espace entre l'école des filles et celle des garçons : on trouve ici trois groupes de bâtiments pour l'école de filles, celle de garçons et la maternelle, chacun disposant d'une entrée et d'une cour indépendante. L'école de garçons est même séparée de celle de filles par une rue !
* chaque classe doit bénéficier d'une entrée indépendante, l'accès se faisant directement par l'extérieur quand le climat le permet. Ici, à cause du climat du Nord, l'accès aux classes ne se fait pas directement depuis l'extérieur mais le bâtiment est semi-double, c'est à dire présentant une suite de pièces distribuées par un couloir longitudinal. Chaque classes ouvre ainsi sur le couloir,
* un bâtiment en simple épaisseur pour faciliter circulation de l'air et de la lumière : c'est le cas, en particulier grâce aux galeries,
* un préau couvert orienté afin de protéger les élèves des pluies dominantes, ainsi que sanitaires (orientés pour ne pas être sous les vents dominants) : chaque cour bénéficie d'un préau ouvert au sud, et de sanitaires installés dans l'angle opposé aux salles de classes.

- Les matériaux :

* des sols en bois durs incombustibles ou en terrazzo : les sols sont en terrazzo pour les espaces d'accueil et en chêne (donc un bois dur et résistant) pour les salles de classe,
* l'utilisation de matériaux locaux pour les élévations extérieures car ils sont moins coûteux et bien adaptés au climat. L'architecte a abondamment utilisé la brique, matériau local par excellence. Il spécifie même que ces briques doivent venir de Bapaume ou de sa région. S'y ajoute le ciment armé, matériau typique de la reconstruction. Ce sont à la fois des matériaux locaux et ceux facilement accessibles au moment de la reconstruction. Seules les tuiles mécaniques de la couverture viennent de l'extérieur de la région, sans doute parce qu'elles sont très particulières et de ce fait pas fabriquées dans les usines locales.

En conclusion

La construction du groupe scolaire intègre la quasi totalité des contraintes relatives à l'architecture scolaire. Bidard s'est montré particulièrement bon élève ! C'est d'ailleurs la conclusion du rapport du conseil spécial : "L'impression première résultant de note examen est bonne et peut se résumer en quelques lignes. Le projet est étudié convenablement, et peut donner toute satisfaction aux règlements en la matière. L'orientation d'ensemble, du Nord-est au Sud-ouest, est acceptable. L'emplacement choisi, légèrement en dehors de l'agglomération urbaine nous parait convenable et d'accès facile. Les cours sont spacieuses, les préaux correspondent par leur surface au nombre d'élèves. L'éclairage unilatéral des classes est assuré par de grandes baies, les hauteurs sous plafond et d'appui sont correctes. (...) Les prix sont ceux de la série ministérielle de 1923. En résumé, ce projet nous donne satisfaction."
Comme pour les autres bâtiments qu'il reconstruit, Bidard associe brique et béton pour les éléments de structure et les murs, du ciment travaillé façon pierre pour souligner des éléments qui scandent la façade (frises, bandeaux, soubassement, clefs ou sommiers...), ainsi que de l'enduit tyrolien pour enjoliver certaine surfaces.
L'architecte apporte également quelques éléments de modernité, comme un chauffage central en lieu et place d'un poêle dans chaque classe. Mais la plus grande originalité proposée par l'architecte est sans aucun doute la rue qui sépare les bâtiments Carlin et Legrand.
Le délai de réalisation du groupe scolaire de Bapaume (3 ans) est dans la moyenne. Ici, la principale difficulté pour mener à bien le chantier ne semble pas avoir été l'approvisionnement en matériaux, mais plutôt la difficulté à trouver une main d'œuvre qualifiée...

La comparaison entre le projet imaginé et la réalisation

La comparaison de l'existant et du projet d'Eugène Bidard montre que, hormis le bâtiment réfectoire-dortoir initialement prévu au fond de la cour de l'école de filles, la construction du groupe scolaire s'est faite en suivant les plans de l'architecte. De même, les affectations des espaces n'ont pas changé depuis la construction : bureaux de l'administration autour des rotondes, salles de classes dans les ailes en rez-de-chaussée, logements de fonction dans les étages des avant-corps (même si certains sont aujourd'hui insalubres et inoccupés).
L'apparence des façades est en revanche légèrement différente de celle imaginée par l'architecte : la forme des baies sur la façade principale des pavillons est inversée : les linteaux droits se trouvent au premier et second niveaux et sont cintrés au troisième ; les portes d'entrée sont en plein cintre, en retrait par rapport au droit du mur et encadrées de voussures en boudins de briques ; les tables portant le nom de l'école sont entre le second et le troisième niveau et pas directement au dessus de la porte ; des panneaux avec jeux de briques et carreaux de ciments blancs, qui ne figurent pas sur les projets dessinés, occupent les parties hautes des trumeaux du troisième niveau.

Références documentaires

Documents d'archive

- AD Pas-de-Calais. Série 2O ; 2O 612.21. **Bapaume. Bâtiments communaux - Groupe scolaire Carlin Legrand : élévations, coupes, devis descriptif, adjudication des travaux, validation du projet par le rectorat, procès verbal de réception de travaux**.
  Liste des documents figurés utilisés dans la notice :
  - Groupe scolaire de Bapaume - École des Garçons : plan du 1er étage. Signé et daté par Eugène Bidard, architecte, le 30 avril 1923 ; signé pour validation par la préfecture le 31 mars 1925.
  - Groupe scolaire de Bapaume - École des Garçons : coupe transversale, plan du 2ème étage de la maison d'habitation de l'école de garçons, plan de toiture de la maison d'habitation de l'école de garçons. Signé et daté par Eugène Bidard, architecte, le 30 avril 1923 ; signé pour validation par la préfecture le 31 mars 1925.
  - Groupe scolaire de Bapaume - École des Garçons : façade sur cour, façade sur le boulevard. Signé et daté par Eugène Bidard, architecte, le 30 avril 1923 ; signé pour validation par la préfecture le 31 mars 1925.
  - Groupe scolaire de Bapaume - École Garçons et filles : façade sur cour réfectoire et dortoir des filles, façade latérale garçons, façade latérale filles. Signé et daté par Eugène Bidard, architecte, le 30 avril 1923 ; signé pour validation par la préfecture le 31 mars 1925.
  - Groupe scolaire de Bapaume - École des filles et maternelle : plan du rez-de-chaussée. Signé et daté par Eugène Bidard, architecte, le 30 avril 1923 ; signé pour validation par la préfecture le 31 mars 1925.
  - Groupe scolaire de Bapaume - École des filles et maternelle : plan du 1er étage. Signé et daté par Eugène Bidard, architecte, le 30 avril 1923 ; signé pour validation par la préfecture le 31 mars 1925.
  - Groupe scolaire de Bapaume - École des filles et maternelle :coupe transversale, plan du 2ème étage de la maison d'habitation de l'école maternelle, plan du 2ème étage de la maison d'habitation de l'école des filles, plan de toiture de la maison d'habitation de l'école maternelle. Signé et daté par Eugène Bidard, architecte, le 30 avril 1923 ; signé pour validation par la préfecture le 31 mars 1925.

- Groupe scolaire de Bapaume - École des filles et maternelle : façade sur cour, façade sur le boulevard. Signé et daté par Eugène Bidard, architecte, le 30 avril 1923 ; signé pour validation par la préfecture le 31 mars 1925. Elévations, coupes, devis descriptif, adjudication des travaux, validation du projet par le rectorat, procès verbal de réception de travaux

- AD Pas-de-Calais. Série 2O ; **2O 613.2. Bapaume Bâtiments communaux - Groupe scolaire Carlin Legrand** : **plantation d'arbres et installation de la clôture : devis, dessins.**
  Liste des documents figurés utilisés dans la notice :
  - Groupe scolaire de Bapaume - École des filles et Maternelle : projet de clôtures. Signé et daté par Eugène Bidard, architecte, le 10 mars 1929 ; signé pour validation par la préfecture le 21 novembre 1929.
  - Groupe scolaire de Bapaume - École des Garçons : projet de clôtures. Signé et daté par Eugène Bidard, architecte, le 4 août 1929 ; signé pour validation par la préfecture le 21 novembre 1929.
  Plantation d'arbres et installation de la clôture : devis, dessins.

- AD Pas-de-Calais. Série 2O ; **2O 613.7. Bapaume Bâtiments communaux - Groupe scolaire Carlin Legrand : plans de l'école primaire de garçons.**
  Liste des documents figurés utilisés dans la notice :
  - Groupe scolaire de Bapaume - École des Garçons : plan du rez-de-chaussée. Bleu signé et daté par Eugène Bidard, architecte, le 30 avril 1923 ; signé pour validation par la préfecture le 9 avril 1927.
  Plans de l'école primaire de garçons.

- AD Pas-de-Calais. Série 2O ; **2O 613.8. Bapaume. Bâtiments communaux - Groupe scolaire Carlin Legrand : Mobilier scolaire : projet et devis.**
  Mobilier scolaire : projet et devis.
  AD Pas-de-Calais : 2O 613.8

Documents figurés

- [Vue générale avec l'aile basse de l'école Carlin]. Photogaphie, vers 1930 (coll. part.). Vue orientée Sud-Ouest - Nord-Est.

- [**Cour de l'école Carlin**], photographie de classe, 1931 (Coll. Part.).

Bibliographie

- CAPPRONNIER, Jean-Charles. **L'agence d'architecture de Charles Duval et Emmanuel Gonse (1905-1937) et les enjeux de la Première Reconstruction**. Thèse de doctorat sous la direction de François Loyer. Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines, 2007. (non publiée)

- DÉGARDIN, Gaston. **Rues et monuments de Bapaume**. Arras : Presses de l'imprimerie centrale de l'Artois, 1945.
  p. 75 à 77.

- WISKIELIS, Karine. **La reconstruction des écoles après la Première Guerre mondiale dans le Pas-de-Calais.** Mémoire de maîtrise sous la direction d'Eric BUSSIERE, Université d'Artois, Arras, 1998.

- *Archéo - bulletin de la société archéologique et historique de Bapaume et sa région*. n° 78, octobre 2005
  n° 47, octobre 1987.

Annexe 1

La reconstruction des écoles dans le Pas-de-Calais après la Première Guerre mondiale

À la fin de la guerre, 40% des écoles du Pas-de-Calais sont totalement détruites ou trop endommagées pour être réutilisées. Sachant que tout le département n'a pas été touché par les destructions, cela signifie que sur la zone touchée par les combats, il ne reste plus une école debout.
Les premières écoles provisoires, installées dès 1919 dans des baraquements, montrent vite leurs limites : elles sont trop petites, mal isolées, et les toitures fuient… Dès avril 1919, les dossiers de reconstruction des écoles sont prioritaires pour les commissions cantonales, et les plans sont soumis pour approbation en préfecture, sans obligatoirement passer par le Ministère de l'instruction publique. Cependant, jusqu'en 1922, on assiste surtout à la remise en état des écoles les moins endommagées.
1922 marque le début de la reconstruction proprement dite. En janvier, la procédure est encore simplifiée : un conseil spécial, réuni au niveau du département, examine les dossiers préalablement validés par les services d'architecture de la reconstruction, lesquels n'ont plus besoin d'avoir au préalable obtenu les validations successives des conseils départemental de l'hygiène, des bâtiments civils et de l'enseignement primaire. Les dossiers présentés au conseil spécial doivent comporter un plan d'ensemble, des plans, des coupes et des élévations pour chaque bâtiment, un devis descriptif, une note de présentation de l'architecte et un budget prévisionnel. En s'appuyant sur les avis rendus par ce conseil spécial, le conseil départemental établit des listes d'écoles à reconstruire prioritairement. A la fin de l'année 1922, le conseil spécial s'est réuni 8 fois et a validé 39 projets. Toujours en 1922, les crédits nécessaires à la reconstruction des écoles font l'objet d'un compte spécifique et ne sont plus imputés aux dommages de guerre gérés par la coopérative de reconstruction à laquelle la commune est rattachée. Ceci permet une avancée plus rapide des travaux sans que cela freine la reconstruction des particuliers : en effet chaque coopérative ne peut bénéficier annuellement que d'un certain montant de crédits… et y inclure la reconstruction de l'école grèverait trop l'enveloppe globale disponible.
Le financement de la reconstruction des écoles se fait, comme pour les particuliers, en cumulant l'indemnité pour la perte subie, les frais supplémentaires et une compensation pour la vétusté. Si la reconstruction n'est pas possible à l'emplacement de l'école initiale, l'indemnité allouée est augmentée du prix nécessaire à l'acquisition d'un nouveau terrain. une subvention spécifique, hors calcul des dommages de guerre, peut être allouée par l'État à la commune si l'augmentation de la population scolaire justifie que l'école reconstruite soit plus grande que celle détruite.
La charte des sinistrés précise que, comme pour tous les bâtiments publics, les écoles doivent être reconstruites dans des conditions matérielles identiques à celles existant avant-guerre et qu'elles remplacent : même caractère, même destination, et même garantie de durée... avec une anticipation éventuelle des évolutions des effectifs scolaires. S'y ajoute le respect des contraintes règlementaires spécifiques aux écoles primaires, qui datent de 1887.
On peut regrouper les règles en 3 grands ensembles :
- L'**emplacement** : il doit être central ou facilement accessible, "aéré", éloigné des établissements "malsains, dangereux et bruyants" et à au moins 100 m des cimetières. Le terrain doit être de 500 m^2 minimum et de 10 m^2 par élève. Le choix du terrain doit être validé par l'Inspection académique.
- La **disposition** des locaux : la première contrainte est celle des surfaces : celle des classes, avec minimum de 1,5 m^2 par élève et 50 élèves maximum par classe, celle des couloirs qui doivent faire 1,5 m de largeur, et celle des cours qui doivent offrir 5,6 m^2 à chaque élève et avoir une surface minimum de 250 m^2. Les bâtiments doivent si possible ne compter qu'un rez-de-chaussée (les parties en étage ne sont admises que si la population scolaire le justifie) et être construits en simple épaisseur pour faciliter circulation de l'air et de la lumière. Les classes doivent être orientées au Sud-Est pour bénéficier de la lumière naturelle et de la chaleur du soleil. L'éclairage doit être latéral et venir de la gauche, les éclairages de face, postérieurs ou zénithaux sont proscrits. Chaque classe doit bénéficier d'un vestiaire, d'une entrée indépendante, ouvrant directement sur l'extérieur (c'est à dire la cour et pas l'extérieur de l'école...) quand le climat le permet. Dans le cas de groupe scolaire, les bâtiments doivent être indépendants les uns des autres, avec des entrées distinctes… et ménager un espace entre l'école des filles et celle des garçons. Enfin, il faut privilégier une seule fonction par bâtiment (pas de mairie-école dans les mêmes locaux… ce qui n'exclut pas des bâtiments avec des fonctions différentes regroupés dans un même ensemble immobilier).
Pour les écoles plus importantes, des installations de gymnastique, un jardin botanique, des installations de bain-douche ou des salles de réunion ou de spectacle peuvent venir compléter les salles de classe. Ces installations restent rares et, lorsqu'elles existent, elles ont pour la plupart été construites entre 1930 et 1940.
L'orientation du préau doit protéger les élèves des pluies dominantes, et celle des sanitaires ne pas être sous les vents dominants. Les préaux ne doivent pas faire d'ombre à la classe mais doivent idéalement communiquer avec le bâtiment scolaire.
- Les **matériaux** : "l'architecte s'appliquera à ce que sa construction soit garantie contre les grandes chaleurs et les grands froids, et facile à entretenir dans le plus grand état de propreté". Pour répondre à ces injonctions, il faut privilégier, pour les murs et les couvertures, les matériaux locaux moins coûteux et mieux adaptés au climat. La majorité des écoles reconstruites sont donc en briques, avec une couverture en tuile mécanique, toutes deux produites

localement. A l'intérieur, les murs enduits doivent être peints à l'huile de couleurs "claires et reposantes" et surtout lavables ! et les sols doivent être en bois durs incombustibles ou en terrazzo (appelé aussi granito).
D'autres améliorations sont apportées, comme un chauffage central en lieu et place d'un poêle dans chaque classe (pour une température de 14 à 16°), un éclairage électrique au lieu de celui au gaz, des "porcelaines et plus des WC à la turque". Toutes ces améliorations sont intégrées d'emblée dans les écoles reconstruites, ce qui a quelquefois fait dire aux contemporains que les régions dévastées étaient mieux loties que celles ayant échappé aux destructions !
C'est en général l'approvisionnement en matériaux qui conditionne la date de démarrage du chantier. Le délai de réalisation du gros-œuvre d'un groupe scolaire (maçonnerie, zinguerie, charpente et couverture, menuiserie et peinture) est d'environ trois ans. Les préaux, gymnases, logements de fonction et les rares cantines scolaires, font généralement l'objet d'une seconde phase de travaux. La principale difficulté pour mener à bien ces chantiers de grande ampleur est l'approvisionnement en matériaux, à laquelle s'ajoute parfois les délais de perception des dommages de guerre.
Les travaux peuvent être négociés dans la cadre de marchés de gré à gré ou par adjudication. Cette seconde solution, qui permet une meilleure mise en concurrence, est majoritairement choisie. L'adjudication se fait en séance publique, souvent à la mairie, après avis de l'architecte. Elle est ensuite validée par le préfet. Les soumissionnaires, essentiellement des entreprises de la région, doivent fournir un certificat montrant qu'ils ont déjà réalisé des travaux de ce type.
Bien que 1927 marque la fin officielle de la reconstruction des écoles dans le Pas-de-Calais, à cette date 10 communes de l'arrondissement d'Arras n'ont toujours pas d'école… Majoritairement, les architectes ont reconstruit, sur les mêmes emplacements, des écoles similaires à celles qui avaient été détruites, se contentant d'y apporter des améliorations techniques ou d'y intégrer les recommandations de 1882 lorsqu'elles n'étaient pas présentes. Les créations d'école ou de groupes scolaires restent rares. Le montant des dommages de guerre affectés à la reconstruction des écoles du département a été de 124 millions de francs.
NB : Un groupe scolaire accueille au maximum 750 enfants : 300 filles, 300 garçons et 50 enfants de maternelle. On compte 528 groupes scolaires en 1927 dans le Pas-de-Calais.

Annexe 2

Les matériaux de la reconstruction à Bapaume

- Aggloméré Coignet : béton aggloméré.
- Ardoise de Fumay : extraite dans les carrières de Fumay, petite ville des Ardennes françaises, à proximité de la frontière belge.
- Briques de meule et briques à four continu :
La fabrication de la brique de meule est la plus simple à mettre en œuvre : les briques crues sont empilées, entourées de bois puis recouvertes de terre. La combustion du bois cuit les briques. Ne demandant ni main-d'œuvre qualifiée ni structure industrielle, la production peut reprendre très rapidement après la guerre. Cependant, le mode de cuisson implique qu'en fonction de leur position par rapport au foyer, les briques ne sont pas identiques : plus ou moins cuites, elles présentent des différences de taille (les moins cuites sont un peu plus grandes), de couleur et d'aspect mais également de résistance. Elles sont donc plutôt utilisées pour du gros-œuvre.
Les briques cuites au four continu sont issues d'une production industrielle : les briques crues sont disposées sur un tapis roulant dont la vitesse de passage dans le four est contrôlée et constante, tout comme la température du four. Les briques produites sont donc toutes identiques. Leur production est plus coûteuse et elles sont donc utilisées principalement pour des parties de bâtiment visibles. De plus, leur production étant dépendante de la reconstruction industrielle, elle ne reprend pas tout de suite après la guerre.
- Calandrite : matériau bitumé assurant l'étanchéité d'un toit à faible pente ou d'un toit-terrasse.
- Carreaux d'Auneuil : carreaux de céramique à motifs, également appelés carreaux de ciment, produits par la fabrique Boulenger à Auneuil (Oise).
- Carreaux rouges de Beauvais : carreaux de terre cuite rouge sans décor et sans glaçure, dont la forme peut être hexagonale, carrée ou rectangulaire.
- carreaux de trottoir : carreaux aux bords biseautés.
- Crépi ou enduit tyrolien : l'enduit tyrolien est un crépi projeté avec une machine à manivelle appelée tyrolienne - nom de sa région d'origine - qui garde une fois sec un aspect granuleux.
- Granito - terrazzolith : le granito est un béton constitué d'un liant (ciment coloré) et de grains de marbre, dont le parement est poli. Il peut être utilisé comme revêtement mural ou comme sol. Il est soit coulé en place ou fabriqué en plaques. C'est un matériau très courant dans le logement social et les équipements de l'entre-deux-guerres et jusque dans les années 1950. Le nom "terrazzolith", devenu commun, correspond à une ancienne marque commerciale.
- Lincrusta : papier peint imitant un lambris bois.
- Papier de tenture : papier peint.
- Pierre bleue : calcaire dur de couleur gris-bleu extrait dans l'Avesnois et en Belgique. Elle est appelée pierre bleue de Belgique ou de Soignies.

- Pierre de Marquise : calcaire extrait d'une carrière du Boulonnais.
- Pierre fine de Saint-Maximim : calcaire dur à grain plus ou moins fin, de couleur beige à jaunâtre, extrait des carrières de Saint-Maximim (Oise).
- Pierre d'Hydrequent ou de Lunel : calcaire dur, de couleur grise, extrait de carrières dans le Boulonnais.
- Plancher pose à l'anglaise : les lames sont posées parallèlement les unes aux autres mais elles ne sont pas de la même longueur ce qui anime visuellement la surface. C'est la pose la plus facile à réaliser et la plus fréquemment utilisée.
- Plancher pose point de Hongrie : manière de poser des lattes de plancher de mêmes dimensions pour former des chevrons. Chaque lame, coupée de biais à ses extrémités, est posée de façon à former un angle de 45 à 60 degrés avec la lame de la travée voisine.
- Plancher pose à bâtons rompus : manière de poser des lattes de plancher de mêmes dimensions pour former des chevrons. A la différence du point de Hongrie, les extrémités des lames forment des angles droits. Les lames s'emboîtent extrémité contre bord long et non pas extrémité contre extrémité.
- Sgraffito : technique qui consiste à graver un décor dans un mortier coloré appliqué en fine couche sur un enduit noir. Le tracé en creux donne au dessin une plus grande précision et convient aux décors extérieurs observés à distance.
- Silexore : peinture minérale à base de silicate de potassium mise au point en 1857 qui s'utilise sur la pierre ou les enduits de ciment et durcit en prenant l'aspect de la pierre sous l'action de l'air et des U.V, ce qui la rend presque inusable. Elle est hydrofuge. Silexore, devenu nom commun, est à l'origine la marque du fabricant.
- xylolith (ou eubolith) : mélange de ciment et de sciure de bois.

Illustrations

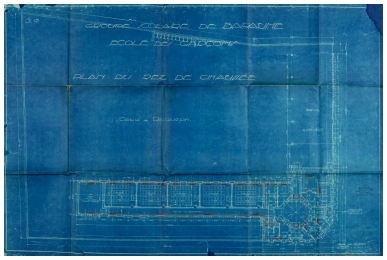

Groupe scolaire de Bapaume - École des Garçons : plan du rez-de-chaussée. Bleu signé et daté par Eugène Bidard, architecte, le 30 avril 1923 ; signé pour validation par la préfecture le 9 avril 1927. (AD Pas-de-Calais, 2O613/7). Phot. Thibaut Pierre (reproduction) IVR32_20216200319NUCA

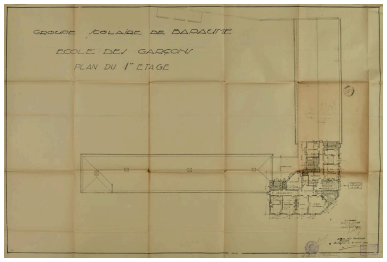

Groupe scolaire de Bapaume - École des Garçons : plan du 1er étage. Signé et daté par Eugène Bidard, architecte, le 30 avril 1923 ; signé pour validation par la préfecture le 31 mars 1925. 'AD Pas-de-Calais, 2O612/21). Phot. Thibaut Pierre (reproduction) IVR32_20216200316NUCA

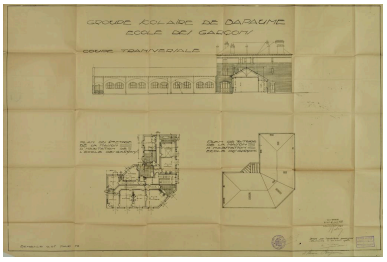

Groupe scolaire de Bapaume - École des Garçons : coupe transversale, plan du 2ème étage de la maison d'habitation de l'école de garçons, plan de toiture de la maison d'habitation de l'école de garçons. Signé et daté par Eugène Bidard, architecte, le 30 avril 1923 ; signé pour validation par la préfecture le 31 mars 1925. (AD Pas-de-Calais, 2O612/21). Phot. Thibaut Pierre (reproduction) IVR32_20216200315NUCA

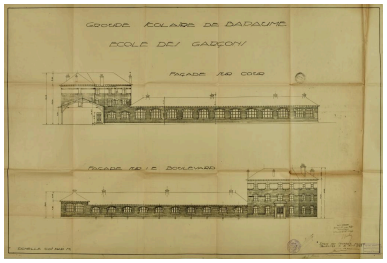

Groupe scolaire de Bapaume - École des Garçons : façade sur cour, façade sur le boulevard. Signé et daté par Eugène Bidard, architecte, le 30 avril 1923 ; signé pour validation par la préfecture le 31 mars 1925. (AD Pas-de-Calais, 2O612/21). Phot. Thibaut Pierre (reproduction) IVR32_20216200318NUCA

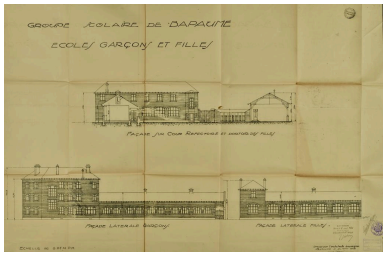

Groupe scolaire de Bapaume - École Garçons et filles : façade sur cour réfectoire et dortoir des filles, façade latérale garçons, façade latérale filles. Signé et daté par Eugène Bidard, architecte, le 30 avril 1923 ; signé pour validation par la préfecture le 31 mars 1925. (AD Pas-de-Calais, 2O612/21).

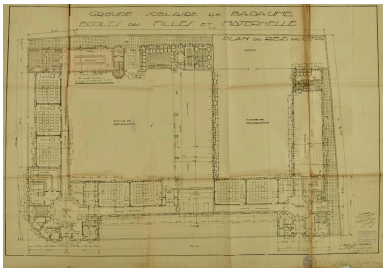

Groupe scolaire de Bapaume - École des filles et maternelle : plan du rez-de-chaussée. Signé et daté par Eugène Bidard, architecte, le 30 avril 1923 ; signé pour validation par la préfecture le 31 mars 1925. (AD Pas-de-Calais, 2O612/21). Phot. Thibaut Pierre (reproduction) IVR32_20216200311NUCA

Phot. Thibaut Pierre (reproduction)
IVR32_20216200309NUCA

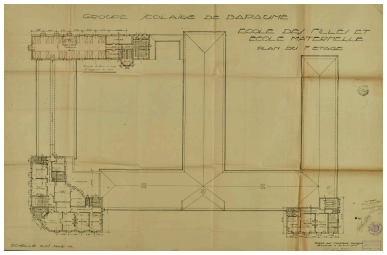

Groupe scolaire de Bapaume - École des filles et maternelle : plan du 1er étage. Signé et daté par Eugène Bidard, architecte, le 30 avril 1923 ; signé pour validation par la préfecture le 31 mars 1925. (AD Pas-de-Calais, 2O612/21).
Phot. Thibaut Pierre (reproduction)
IVR32_20216200310NUCA

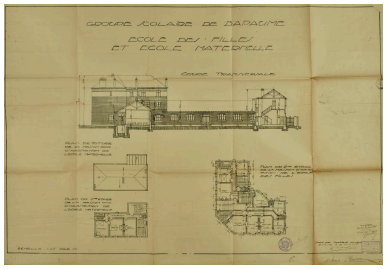

Groupe scolaire de Bapaume - École des filles et maternelle :coupe transversale, plan du 2ème étage de la maison d'habitation de l'école maternelle, plan du 2ème étage de la maison d'habitation de l'école des filles, plan de toiture de la maison d'habitation de l'école maternelle. Signé et daté par Eugène Bidard, architecte, le 30 avril 1923 ; signé pour validation par la préfecture le 31 mars 1925. (AD Pas-de-Calais, 2O612/21).
Phot. Thibaut Pierre (reproduction)
IVR32_20216200313NUCA

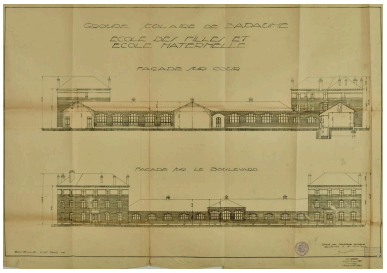

Groupe scolaire de Bapaume - École des filles et maternelle : façade sur cour, façade sur le boulevard. Signé et daté par Eugène Bidard, architecte, le 30 avril 1923 ; signé pour validation par la préfecture le 31 mars 1925. (AD Pas-de-Calais, 2O612/21).
Phot. Thibaut Pierre (reproduction)
IVR32_20216200314NUCA

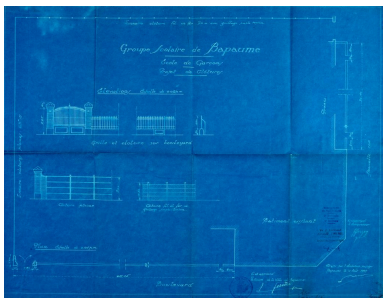

Groupe scolaire de Bapaume - École des Garçons : projet de clôtures. Signé et daté par Eugène Bidard, architecte, le 4 août 1929 ; signé pour validation par la préfecture le 21 novembre 1929. (AD Pas-de-Calais, 2O613/2).
Phot. Thibaut Pierre (reproduction)
IVR32_20216200324NUCA

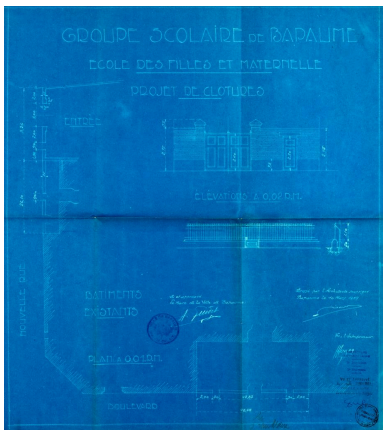

Groupe scolaire de Bapaume - École des filles et Maternelle : projet de clôtures. Signé et daté par Eugène Bidard, architecte, le 10 mars 1929 ; signé pour validation par la préfecture le 21 novembre 1929. (AD Pas-de-Calais, 2O613/2).
Phot. Thibaut Pierre (reproduction)
IVR32_20216200323NUCA

Projets de mobilier pour l'école Carlin - Legrand : extraits de catalogues et devis. (AD Pas-de-Calais, 2O613/8).
Phot. Thibaut Pierre (reproduction)
IVR32_20216200321NUCA

Vue générale avec l'aile basse de l'école Carlin au premier plan. Vue

Photo de classe prise dans la cour de l'école Carlin, 1931 (Coll. Part.).

Vue générérale aérienne de l'école, avec les façades longeant le boulevard des écoles. Phot. Marc Kérignard

orientée Sud-Ouest - Nord-Est.
Photogaphie, vers 1930 (coll. part.).
Phot. Pierre Thibaut
IVR32_20206200019NUCAB

Phot. Thibaut Pierre (reproduction)
IVR32_20196200949NUC1A

IVR32_20226200040NUCA

Vue panoramique des façades sur le boulevard des écoles orientée Nord-Est - Sud-Ouest.
Phot. Hubert Bouvet
IVR32_20216200566NUCA

Vue des pavillons Carlin et Legrand, boulevard des Ecoles.
Phot. Hubert Bouvet
IVR32_20196200369NUC4A

Vue du pavillon Blériot, façade sur le boulevard des écoles.
Phot. Hubert Bouvet
IVR32_20196200370NUC4A

Ecole Legrand, vue des façades sur la rue Florian-Delcroix.
Phot. Hubert Bouvet
IVR32_20196200552NUC4A

Ecole Carlin, vue de la cour et récréation et des salles de classes.
Phot. Hubert Bouvet
IVR32_20196200553NUC4A

Ecole Carlin, vue de la cour et des bâtiments à l'ouest de la cour.
Phot. Hubert Bouvet
IVR32_20196200371NUC4A

Ecole Carlin, vue du pavillon et des classes depuis la cour.
Phot. Hubert Bouvet
IVR32_20196200556NUC4A

Ecole Carlin, vue des bâtiments sur cour.
Phot. Hubert Bouvet
IVR32_20196200557NUC4A

Ecole Blériot, vue de l'aile de construction récente et du bâtiment des classes depuis la cour.
Phot. Hubert Bouvet
IVR32_20196200555NUC4A

Ecole Legrand : vue intérieure du hall d'entrée.
Phot. Hubert Bouvet
IVR32_20196200554NUC4A

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :
Les équipements publics de la reconstruction après la première guerre mondiale (IA99000029)
Oeuvre(s) contenue(s) :
Oeuvre(s) en rapport :
La ville de Bapaume (IA62005136) Hauts-de-France, Pas-de-Calais, Bapaume

Auteur(s) du dossier : Karine Girard
Copyright(s) : (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

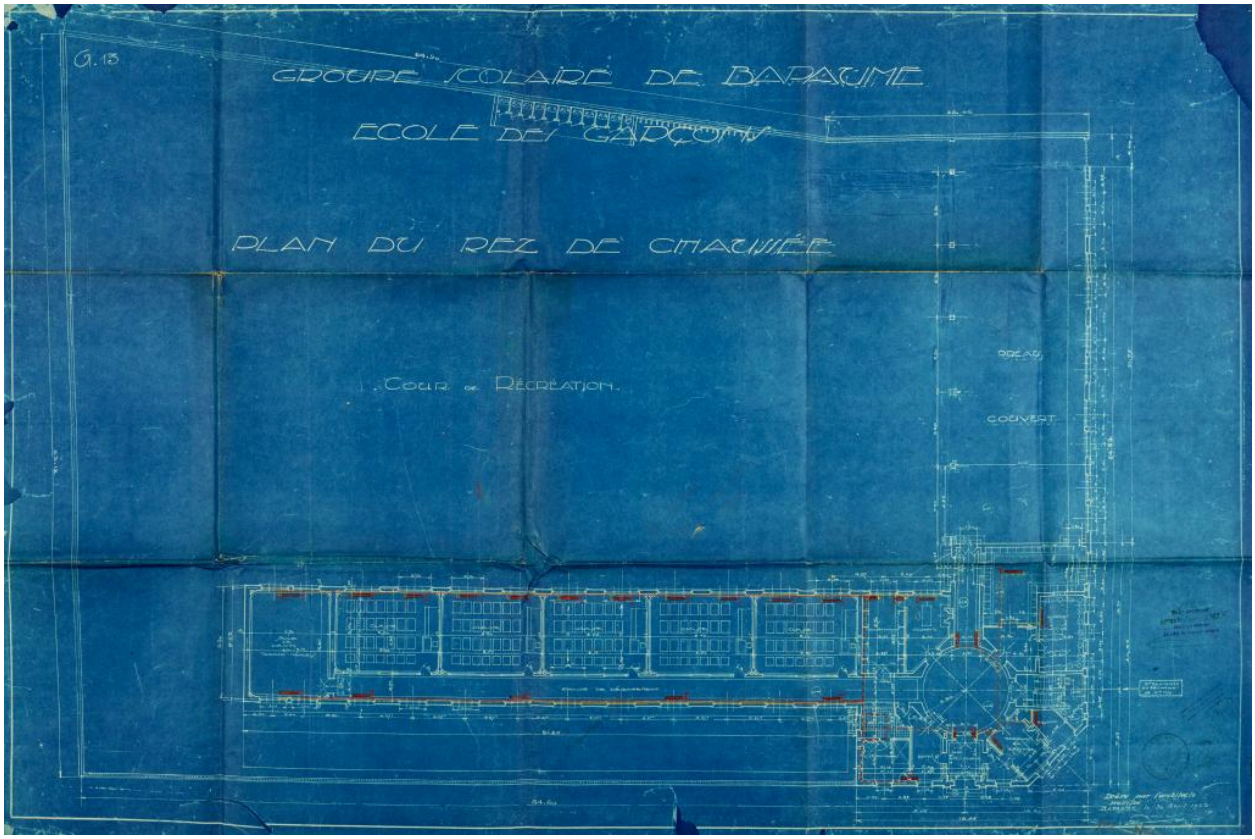

Groupe scolaire de Bapaume - École des Garçons : plan du rez-de-chaussée. Bleu signé et daté par Eugène Bidard, architecte, le 30 avril 1923 ; signé pour validation par la préfecture le 9 avril 1927. (AD Pas-de-Calais, 2O613/7).

Référence du document reproduit :

- AD Pas-de-Calais. Série 2O ; **2O 613.7. Bapaume Bâtiments communaux - Groupe scolaire Carlin Legrand : plans de l'école primaire de garçons.**
  Liste des documents figurés utilisés dans la notice :
  - Groupe scolaire de Bapaume - École des Garçons : plan du rez-de-chaussée. Bleu signé et daté par Eugène Bidard, architecte, le 30 avril 1923 ; signé pour validation par la préfecture le 9 avril 1927.

IVR32_20216200319NUCA
Auteur de l'illustration : Thibaut Pierre (reproduction)
Date de prise de vue : 2021
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département du Pas-de-Calais - Archives départementales
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

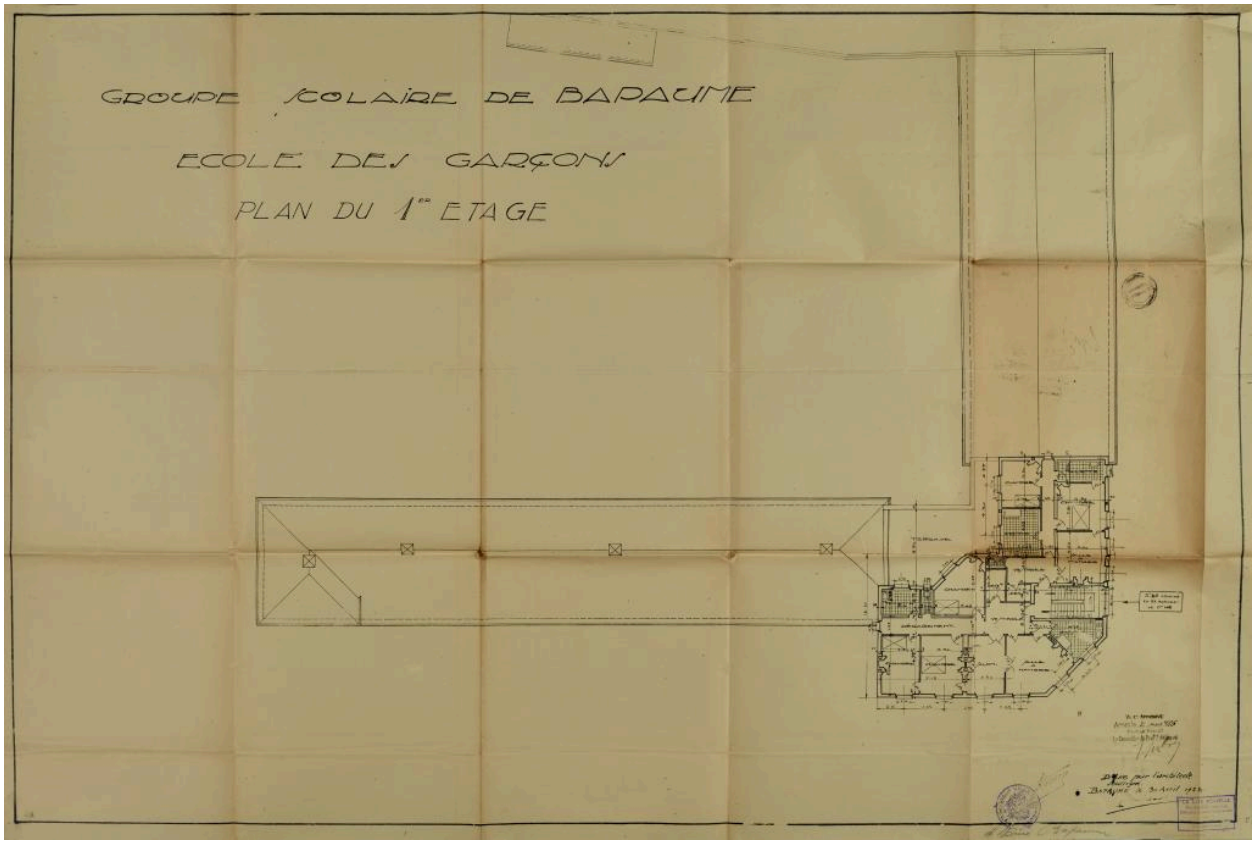

Groupe scolaire de Bapaume - École des Garçons : plan du 1er étage. Signé et daté par Eugène Bidard, architecte, le 30 avril 1923 ; signé pour validation par la préfecture le 31 mars 1925. 'AD Pas-de-Calais, 2O612/21).

Référence du document reproduit :

- AD Pas-de-Calais. Série 2O ; 2O 612.21. **Bapaume. Bâtiments communaux - Groupe scolaire Carlin Legrand : élévations, coupes, devis descriptif, adjudication des travaux, validation du projet par le rectorat, procès verbal de réception de travaux**.
  Liste des documents figurés utilisés dans la notice :
  - Groupe scolaire de Bapaume - École des Garçons : plan du 1er étage. Signé et daté par Eugène Bidard, architecte, le 30 avril 1923 ; signé pour validation par la préfecture le 31 mars 1925.
  - Groupe scolaire de Bapaume - École des Garçons : coupe transversale, plan du 2ème étage de la maison d'habitation de l'école de garçons, plan de toiture de la maison d'habitation de l'école de garçons. Signé et daté par Eugène Bidard, architecte, le 30 avril 1923 ; signé pour validation par la préfecture le 31 mars 1925.
  - Groupe scolaire de Bapaume - École des Garçons : façade sur cour, façade sur le boulevard. Signé et daté par Eugène Bidard, architecte, le 30 avril 1923 ; signé pour validation par la préfecture le 31 mars 1925.
  - Groupe scolaire de Bapaume - École Garçons et filles : façade sur cour réfectoire et dortoir des filles, façade latérale garçons, façade latérale filles. Signé et daté par Eugène Bidard, architecte, le 30 avril 1923 ; signé pour validation par la préfecture le 31 mars 1925.
  - Groupe scolaire de Bapaume - École des filles et maternelle : plan du rez-de-chaussée. Signé et daté par Eugène Bidard, architecte, le 30 avril 1923 ; signé pour validation par la préfecture le 31 mars 1925.
  - Groupe scolaire de Bapaume - École des filles et maternelle : plan du 1er étage. Signé et daté par Eugène Bidard, architecte, le 30 avril 1923 ; signé pour validation par la préfecture le 31 mars 1925.
  - Groupe scolaire de Bapaume - École des filles et maternelle :coupe transversale, plan du 2ème étage de la maison d'habitation de l'école maternelle, plan du 2ème étage de la maison d'habitation de l'école des filles, plan de toiture de la maison d'habitation de l'école maternelle. Signé et daté par Eugène Bidard, architecte, le 30 avril 1923 ; signé pour validation par la préfecture le 31 mars 1925.
  - Groupe scolaire de Bapaume - École des filles et maternelle : façade sur cour, façade sur le boulevard. Signé et daté par Eugène Bidard, architecte, le 30 avril 1923 ; signé pour validation par la préfecture le 31 mars 1925.

IVR32_20216200316NUCA
Auteur de l'illustration : Thibaut Pierre (reproduction)
Date de prise de vue : 2021
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département du Pas-de-Calais - Archives départementales
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

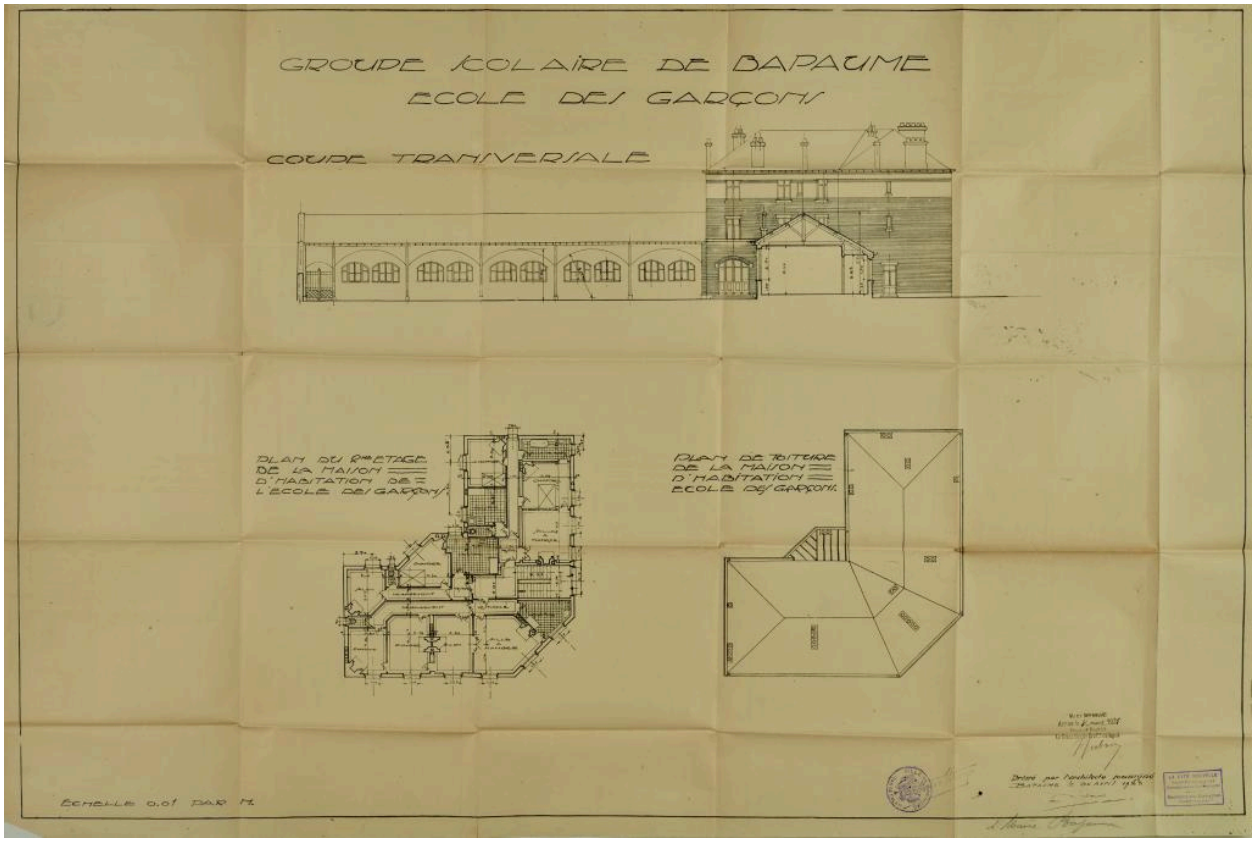

Groupe scolaire de Bapaume - École des Garçons : coupe transversale, plan du 2ème étage de la maison d'habitation de l'école de garçons, plan de toiture de la maison d'habitation de l'école de garçons. Signé et daté par Eugène Bidard, architecte, le 30 avril 1923 ; signé pour validation par la préfecture le 31 mars 1925. (AD Pas-de-Calais, 2O612/21).

Référence du document reproduit :

- AD Pas-de-Calais. Série 2O ; 2O 612.21. **Bapaume. Bâtiments communaux - Groupe scolaire Carlin Legrand : élévations, coupes, devis descriptif, adjudication des travaux, validation du projet par le rectorat, procès verbal de réception de travaux**.
  Liste des documents figurés utilisés dans la notice :
  - Groupe scolaire de Bapaume - École des Garçons : plan du 1er étage. Signé et daté par Eugène Bidard, architecte, le 30 avril 1923 ; signé pour validation par la préfecture le 31 mars 1925.
  - Groupe scolaire de Bapaume - École des Garçons : coupe transversale, plan du 2ème étage de la maison d'habitation de l'école de garçons, plan de toiture de la maison d'habitation de l'école de garçons. Signé et daté par Eugène Bidard, architecte, le 30 avril 1923 ; signé pour validation par la préfecture le 31 mars 1925.
  - Groupe scolaire de Bapaume - École des Garçons : façade sur cour, façade sur le boulevard. Signé et daté par Eugène Bidard, architecte, le 30 avril 1923 ; signé pour validation par la préfecture le 31 mars 1925.
  - Groupe scolaire de Bapaume - École Garçons et filles : façade sur cour réfectoire et dortoir des filles, façade latérale garçons, façade latérale filles. Signé et daté par Eugène Bidard, architecte, le 30 avril 1923 ; signé pour validation par la préfecture le 31 mars 1925.
  - Groupe scolaire de Bapaume - École des filles et maternelle : plan du rez-de-chaussée. Signé et daté par Eugène Bidard, architecte, le 30 avril 1923 ; signé pour validation par la préfecture le 31 mars 1925.
  - Groupe scolaire de Bapaume - École des filles et maternelle : plan du 1er étage. Signé et daté par Eugène Bidard, architecte, le 30 avril 1923 ; signé pour validation par la préfecture le 31 mars 1925.
  - Groupe scolaire de Bapaume - École des filles et maternelle :coupe transversale, plan du 2ème étage de la maison d'habitation de l'école maternelle, plan du 2ème étage de la maison d'habitation de l'école des filles, plan de toiture de la maison d'habitation de l'école maternelle. Signé et daté par Eugène Bidard, architecte, le 30 avril 1923 ; signé pour validation par la préfecture le 31 mars 1925.
  - Groupe scolaire de Bapaume - École des filles et maternelle : façade sur cour, façade sur le boulevard. Signé et daté par Eugène Bidard, architecte, le 30 avril 1923 ; signé pour validation par la préfecture le 31 mars 1925.

IVR32_20216200315NUCA
Auteur de l'illustration : Thibaut Pierre (reproduction)
Date de prise de vue : 2021
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département du Pas-de-Calais - Archives départementales
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

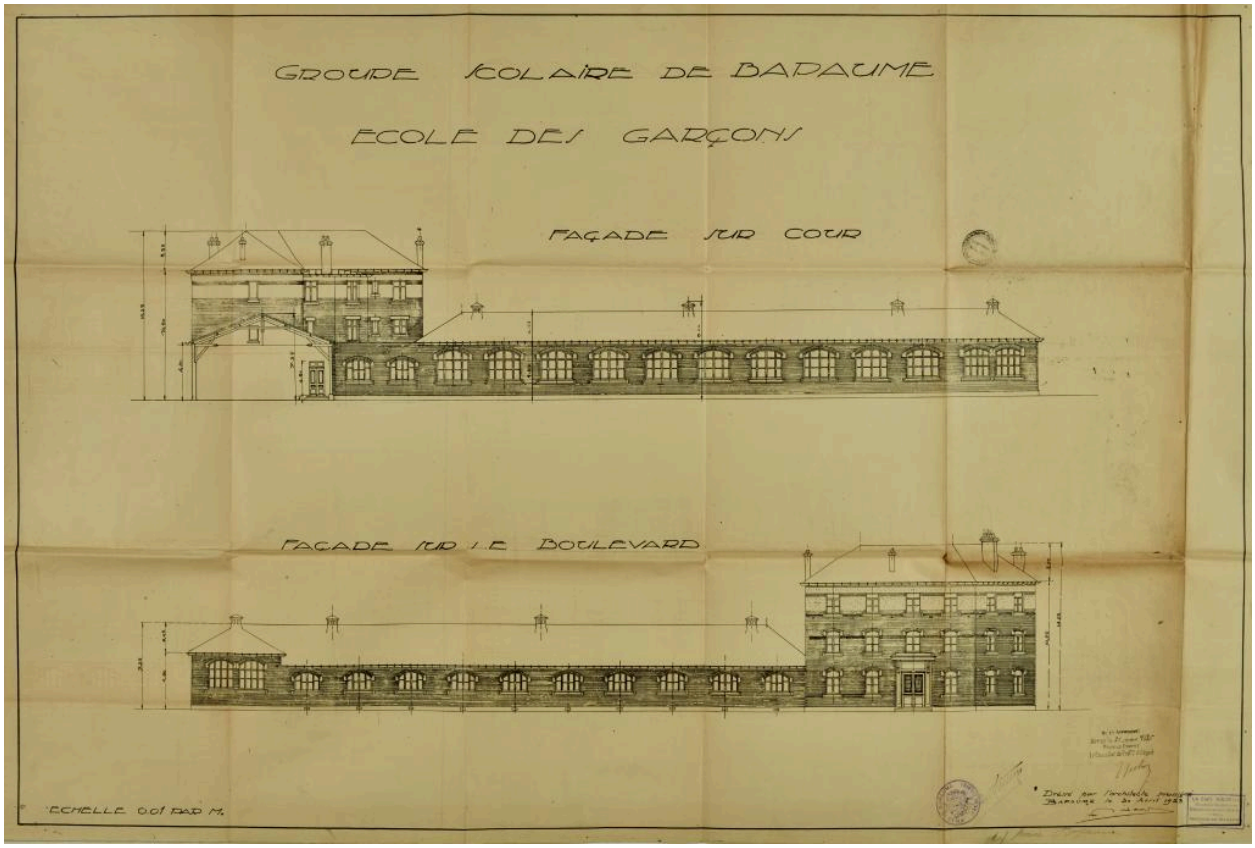

Groupe scolaire de Bapaume - École des Garçons : façade sur cour, façade sur le boulevard. Signé et daté par Eugène Bidard, architecte, le 30 avril 1923 ; signé pour validation par la préfecture le 31 mars 1925. (AD Pas-de-Calais, 2O612/21).

Référence du document reproduit :

- AD Pas-de-Calais. Série 2O ; 2O 612.21. **Bapaume. Bâtiments communaux - Groupe scolaire Carlin Legrand : élévations, coupes, devis descriptif, adjudication des travaux, validation du projet par le rectorat, procès verbal de réception de travaux**.
  Liste des documents figurés utilisés dans la notice :
  - Groupe scolaire de Bapaume - École des Garçons : plan du 1er étage. Signé et daté par Eugène Bidard, architecte, le 30 avril 1923 ; signé pour validation par la préfecture le 31 mars 1925.
  - Groupe scolaire de Bapaume - École des Garçons : coupe transversale, plan du 2ème étage de la maison d'habitation de l'école de garçons, plan de toiture de la maison d'habitation de l'école de garçons. Signé et daté par Eugène Bidard, architecte, le 30 avril 1923 ; signé pour validation par la préfecture le 31 mars 1925.
  - Groupe scolaire de Bapaume - École des Garçons : façade sur cour, façade sur le boulevard. Signé et daté par Eugène Bidard, architecte, le 30 avril 1923 ; signé pour validation par la préfecture le 31 mars 1925.
  - Groupe scolaire de Bapaume - École Garçons et filles : façade sur cour réfectoire et dortoir des filles, façade latérale garçons, façade latérale filles. Signé et daté par Eugène Bidard, architecte, le 30 avril 1923 ; signé pour validation par la préfecture le 31 mars 1925.
  - Groupe scolaire de Bapaume - École des filles et maternelle : plan du rez-de-chaussée. Signé et daté par Eugène Bidard, architecte, le 30 avril 1923 ; signé pour validation par la préfecture le 31 mars 1925.
  - Groupe scolaire de Bapaume - École des filles et maternelle : plan du 1er étage. Signé et daté par Eugène Bidard, architecte, le 30 avril 1923 ; signé pour validation par la préfecture le 31 mars 1925.
  - Groupe scolaire de Bapaume - École des filles et maternelle :coupe transversale, plan du 2ème étage de la maison d'habitation de l'école maternelle, plan du 2ème étage de la maison d'habitation de l'école des filles, plan de toiture de la maison d'habitation de l'école maternelle. Signé et daté par Eugène Bidard, architecte, le 30 avril 1923 ; signé pour validation par la préfecture le 31 mars 1925.
  - Groupe scolaire de Bapaume - École des filles et maternelle : façade sur cour, façade sur le boulevard. Signé et daté par Eugène Bidard, architecte, le 30 avril 1923 ; signé pour validation par la préfecture le 31 mars 1925.

IVR32_20216200318NUCA
Auteur de l'illustration : Thibaut Pierre (reproduction)
Date de prise de vue : 2021
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département du Pas-de-Calais - Archives départementales
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

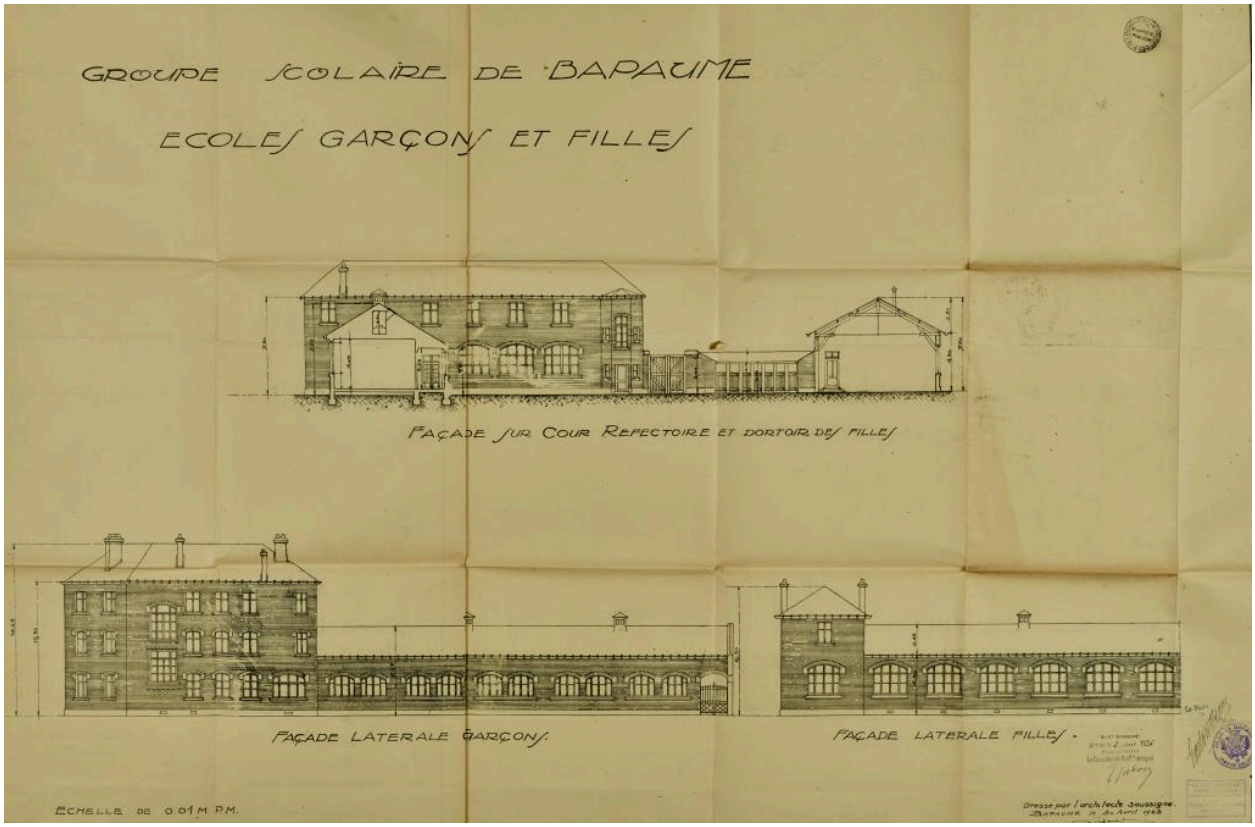

Groupe scolaire de Bapaume - École Garçons et filles : façade sur cour réfectoire et dortoir des filles, façade latérale garçons, façade latérale filles. Signé et daté par Eugène Bidard, architecte, le 30 avril 1923 ; signé pour validation par la préfecture le 31 mars 1925. (AD Pas-de-Calais, 2O612/21).

Référence du document reproduit :

- AD Pas-de-Calais. Série 2O ; 2O 612.21. **Bapaume. Bâtiments communaux - Groupe scolaire Carlin Legrand : élévations, coupes, devis descriptif, adjudication des travaux, validation du projet par le rectorat, procès verbal de réception de travaux**.
  Liste des documents figurés utilisés dans la notice :
  - Groupe scolaire de Bapaume - École des Garçons : plan du 1er étage. Signé et daté par Eugène Bidard, architecte, le 30 avril 1923 ; signé pour validation par la préfecture le 31 mars 1925.
  - Groupe scolaire de Bapaume - École des Garçons : coupe transversale, plan du 2ème étage de la maison d'habitation de l'école de garçons, plan de toiture de la maison d'habitation de l'école de garçons. Signé et daté par Eugène Bidard, architecte, le 30 avril 1923 ; signé pour validation par la préfecture le 31 mars 1925.
  - Groupe scolaire de Bapaume - École des Garçons : façade sur cour, façade sur le boulevard. Signé et daté par Eugène Bidard, architecte, le 30 avril 1923 ; signé pour validation par la préfecture le 31 mars 1925.
  - Groupe scolaire de Bapaume - École Garçons et filles : façade sur cour réfectoire et dortoir des filles, façade latérale garçons, façade latérale filles. Signé et daté par Eugène Bidard, architecte, le 30 avril 1923 ; signé pour validation par la préfecture le 31 mars 1925.
  - Groupe scolaire de Bapaume - École des filles et maternelle : plan du rez-de-chaussée. Signé et daté par Eugène Bidard, architecte, le 30 avril 1923 ; signé pour validation par la préfecture le 31 mars 1925.
  - Groupe scolaire de Bapaume - École des filles et maternelle : plan du 1er étage. Signé et daté par Eugène Bidard, architecte, le 30 avril 1923 ; signé pour validation par la préfecture le 31 mars 1925.
  - Groupe scolaire de Bapaume - École des filles et maternelle :coupe transversale, plan du 2ème étage de la maison d'habitation de l'école maternelle, plan du 2ème étage de la maison d'habitation de l'école des filles, plan de toiture de la maison d'habitation de l'école maternelle. Signé et daté par Eugène Bidard, architecte, le 30 avril 1923 ; signé pour validation par la préfecture le 31 mars 1925.
  - Groupe scolaire de Bapaume - École des filles et maternelle : façade sur cour, façade sur le boulevard. Signé et daté par Eugène Bidard, architecte, le 30 avril 1923 ; signé pour validation par la préfecture le 31 mars 1925.

IVR32_20216200309NUCA
Auteur de l'illustration : Thibaut Pierre (reproduction)
Date de prise de vue : 2021
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département du Pas-de-Calais - Archives départementales
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

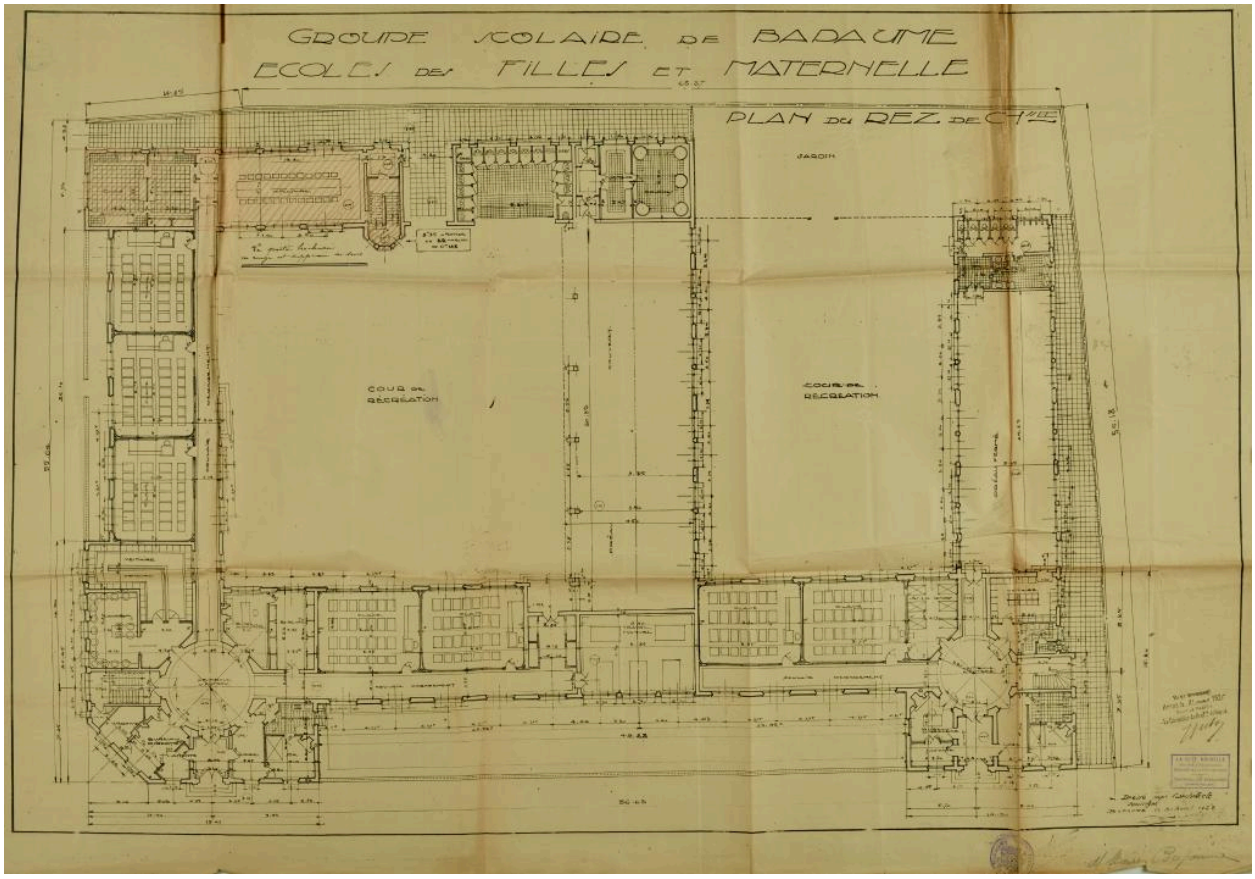

Groupe scolaire de Bapaume - École des filles et maternelle : plan du rez-de-chaussée. Signé et daté par Eugène Bidard, architecte, le 30 avril 1923 ; signé pour validation par la préfecture le 31 mars 1925. (AD Pas-de-Calais, 2O612/21).

Référence du document reproduit :

- AD Pas-de-Calais. Série 2O ; 2O 612.21. **Bapaume. Bâtiments communaux - Groupe scolaire Carlin Legrand : élévations, coupes, devis descriptif, adjudication des travaux, validation du projet par le rectorat, procès verbal de réception de travaux**.
  Liste des documents figurés utilisés dans la notice :
  - Groupe scolaire de Bapaume - École des Garçons : plan du 1er étage. Signé et daté par Eugène Bidard, architecte, le 30 avril 1923 ; signé pour validation par la préfecture le 31 mars 1925.
  - Groupe scolaire de Bapaume - École des Garçons : coupe transversale, plan du 2ème étage de la maison d'habitation de l'école de garçons, plan de toiture de la maison d'habitation de l'école de garçons. Signé et daté par Eugène Bidard, architecte, le 30 avril 1923 ; signé pour validation par la préfecture le 31 mars 1925.
  - Groupe scolaire de Bapaume - École des Garçons : façade sur cour, façade sur le boulevard. Signé et daté par Eugène Bidard, architecte, le 30 avril 1923 ; signé pour validation par la préfecture le 31 mars 1925.
  - Groupe scolaire de Bapaume - École Garçons et filles : façade sur cour réfectoire et dortoir des filles, façade latérale garçons, façade latérale filles. Signé et daté par Eugène Bidard, architecte, le 30 avril 1923 ; signé pour validation par la préfecture le 31 mars 1925.
  - Groupe scolaire de Bapaume - École des filles et maternelle : plan du rez-de-chaussée. Signé et daté par Eugène Bidard, architecte, le 30 avril 1923 ; signé pour validation par la préfecture le 31 mars 1925.
  - Groupe scolaire de Bapaume - École des filles et maternelle : plan du 1er étage. Signé et daté par Eugène Bidard, architecte, le 30 avril 1923 ; signé pour validation par la préfecture le 31 mars 1925.
  - Groupe scolaire de Bapaume - École des filles et maternelle :coupe transversale, plan du 2ème étage de la maison d'habitation de l'école maternelle, plan du 2ème étage de la maison d'habitation de l'école des filles, plan de toiture de la maison d'habitation de l'école maternelle. Signé et daté par Eugène Bidard, architecte, le 30 avril 1923 ; signé pour validation par la préfecture le 31 mars 1925.
  - Groupe scolaire de Bapaume - École des filles et maternelle : façade sur cour, façade sur le boulevard. Signé et daté par Eugène Bidard, architecte, le 30 avril 1923 ; signé pour validation par la préfecture le 31 mars 1925.

IVR32_20216200311NUCA
Auteur de l'illustration : Thibaut Pierre (reproduction)
Date de prise de vue : 2021
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département du Pas-de-Calais - Archives départementales
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

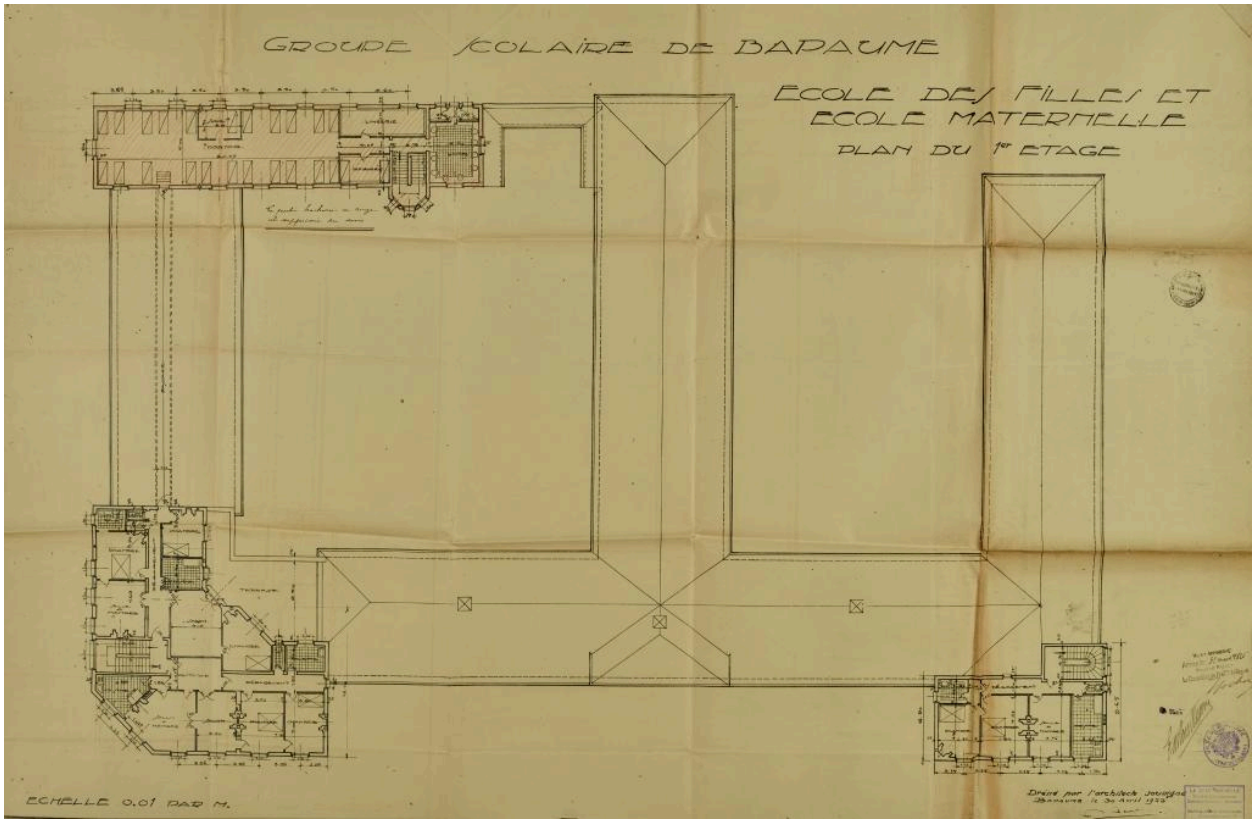

Groupe scolaire de Bapaume - École des filles et maternelle : plan du 1er étage. Signé et daté par Eugène Bidard, architecte, le 30 avril 1923 ; signé pour validation par la préfecture le 31 mars 1925. (AD Pas-de-Calais, 2O612/21).

Référence du document reproduit :

- AD Pas-de-Calais. Série 2O ; 2O 612.21. **Bapaume. Bâtiments communaux - Groupe scolaire Carlin Legrand : élévations, coupes, devis descriptif, adjudication des travaux, validation du projet par le rectorat, procès verbal de réception de travaux**.
  Liste des documents figurés utilisés dans la notice :
  - Groupe scolaire de Bapaume - École des Garçons : plan du 1er étage. Signé et daté par Eugène Bidard, architecte, le 30 avril 1923 ; signé pour validation par la préfecture le 31 mars 1925.
  - Groupe scolaire de Bapaume - École des Garçons : coupe transversale, plan du 2ème étage de la maison d'habitation de l'école de garçons, plan de toiture de la maison d'habitation de l'école de garçons. Signé et daté par Eugène Bidard, architecte, le 30 avril 1923 ; signé pour validation par la préfecture le 31 mars 1925.
  - Groupe scolaire de Bapaume - École des Garçons : façade sur cour, façade sur le boulevard. Signé et daté par Eugène Bidard, architecte, le 30 avril 1923 ; signé pour validation par la préfecture le 31 mars 1925.
  - Groupe scolaire de Bapaume - École Garçons et filles : façade sur cour réfectoire et dortoir des filles, façade latérale garçons, façade latérale filles. Signé et daté par Eugène Bidard, architecte, le 30 avril 1923 ; signé pour validation par la préfecture le 31 mars 1925.
  - Groupe scolaire de Bapaume - École des filles et maternelle : plan du rez-de-chaussée. Signé et daté par Eugène Bidard, architecte, le 30 avril 1923 ; signé pour validation par la préfecture le 31 mars 1925.
  - Groupe scolaire de Bapaume - École des filles et maternelle : plan du 1er étage. Signé et daté par Eugène Bidard, architecte, le 30 avril 1923 ; signé pour validation par la préfecture le 31 mars 1925.
  - Groupe scolaire de Bapaume - École des filles et maternelle :coupe transversale, plan du 2ème étage de la maison d'habitation de l'école maternelle, plan du 2ème étage de la maison d'habitation de l'école des filles, plan de toiture de la maison d'habitation de l'école maternelle. Signé et daté par Eugène Bidard, architecte, le 30 avril 1923 ; signé pour validation par la préfecture le 31 mars 1925.
  - Groupe scolaire de Bapaume - École des filles et maternelle : façade sur cour, façade sur le boulevard. Signé et daté par Eugène Bidard, architecte, le 30 avril 1923 ; signé pour validation par la préfecture le 31 mars 1925.

IVR32_20216200310NUCA

Auteur de l'illustration : Thibaut Pierre (reproduction)
Date de prise de vue : 2021
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département du Pas-de-Calais - Archives départementales
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

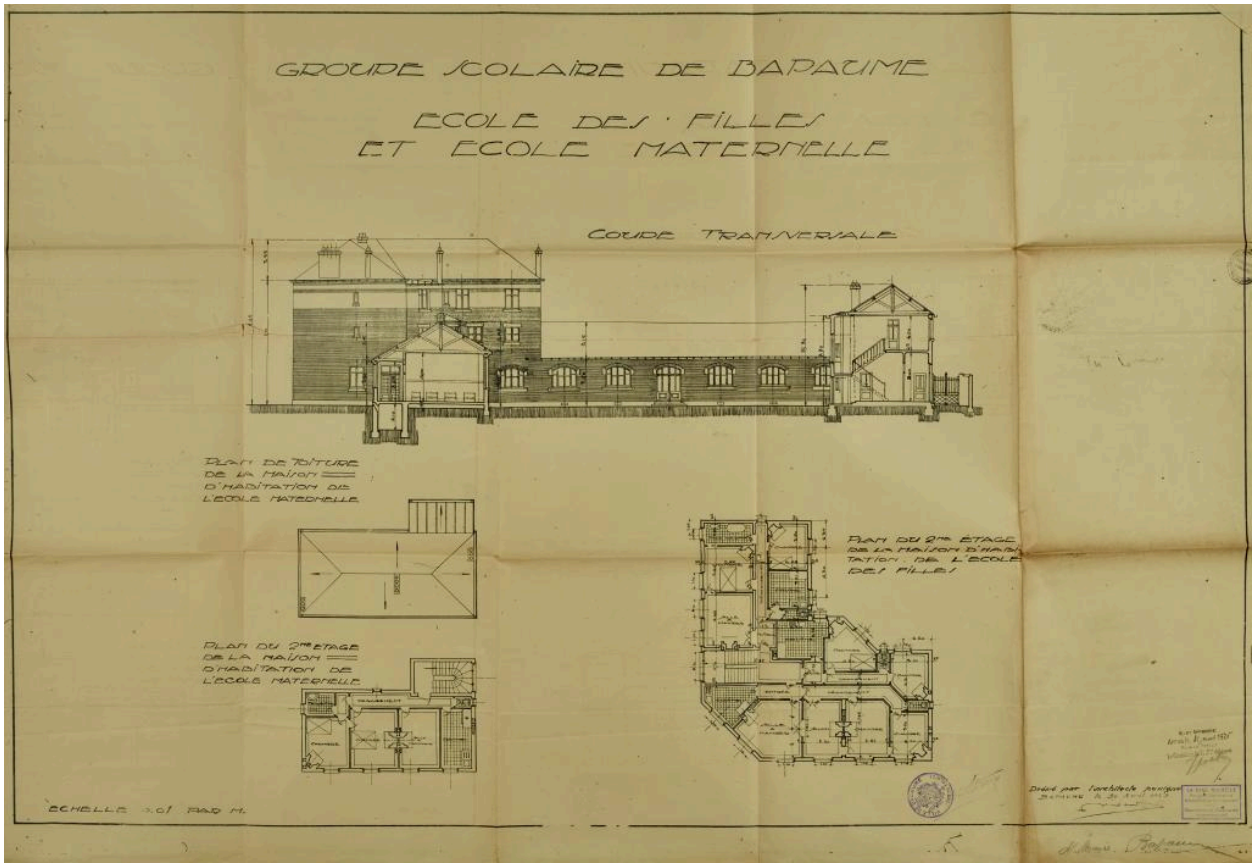

Groupe scolaire de Bapaume - École des filles et maternelle :coupe transversale, plan du 2ème étage de la maison d'habitation de l'école maternelle, plan du 2ème étage de la maison d'habitation de l'école des filles, plan de toiture de la maison d'habitation de l'école maternelle. Signé et daté par Eugène Bidard, architecte, le 30 avril 1923 ; signé pour validation par la préfecture le 31 mars 1925. (AD Pas-de-Calais, 2O612/21).

Référence du document reproduit :

- AD Pas-de-Calais. Série 2O ; 2O 612.21. **Bapaume. Bâtiments communaux - Groupe scolaire Carlin Legrand : élévations, coupes, devis descriptif, adjudication des travaux, validation du projet par le rectorat, procès verbal de réception de travaux**.
  Liste des documents figurés utilisés dans la notice :
  - Groupe scolaire de Bapaume - École des Garçons : plan du 1er étage. Signé et daté par Eugène Bidard, architecte, le 30 avril 1923 ; signé pour validation par la préfecture le 31 mars 1925.
  - Groupe scolaire de Bapaume - École des Garçons : coupe transversale, plan du 2ème étage de la maison d'habitation de l'école de garçons, plan de toiture de la maison d'habitation de l'école de garçons. Signé et daté par Eugène Bidard, architecte, le 30 avril 1923 ; signé pour validation par la préfecture le 31 mars 1925.
  - Groupe scolaire de Bapaume - École des Garçons : façade sur cour, façade sur le boulevard. Signé et daté par Eugène Bidard, architecte, le 30 avril 1923 ; signé pour validation par la préfecture le 31 mars 1925.
  - Groupe scolaire de Bapaume - École Garçons et filles : façade sur cour réfectoire et dortoir des filles, façade latérale garçons, façade latérale filles. Signé et daté par Eugène Bidard, architecte, le 30 avril 1923 ; signé pour validation par la préfecture le 31 mars 1925.
  - Groupe scolaire de Bapaume - École des filles et maternelle : plan du rez-de-chaussée. Signé et daté par Eugène Bidard, architecte, le 30 avril 1923 ; signé pour validation par la préfecture le 31 mars 1925.
  - Groupe scolaire de Bapaume - École des filles et maternelle : plan du 1er étage. Signé et daté par Eugène Bidard, architecte, le 30 avril 1923 ; signé pour validation par la préfecture le 31 mars 1925.
  - Groupe scolaire de Bapaume - École des filles et maternelle :coupe transversale, plan du 2ème étage de la maison d'habitation de l'école maternelle, plan du 2ème étage de la maison d'habitation de l'école des filles, plan de toiture de la maison d'habitation de l'école maternelle. Signé et daté par Eugène Bidard, architecte, le 30 avril 1923 ; signé pour validation par la préfecture le 31 mars 1925.
  - Groupe scolaire de Bapaume - École des filles et maternelle : façade sur cour, façade sur le boulevard. Signé et daté par Eugène Bidard, architecte, le 30 avril 1923 ; signé pour validation par la préfecture le 31 mars 1925.

IVR32_20216200313NUCA
Auteur de l'illustration : Thibaut Pierre (reproduction)
Date de prise de vue : 2021
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département du Pas-de-Calais - Archives départementales
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

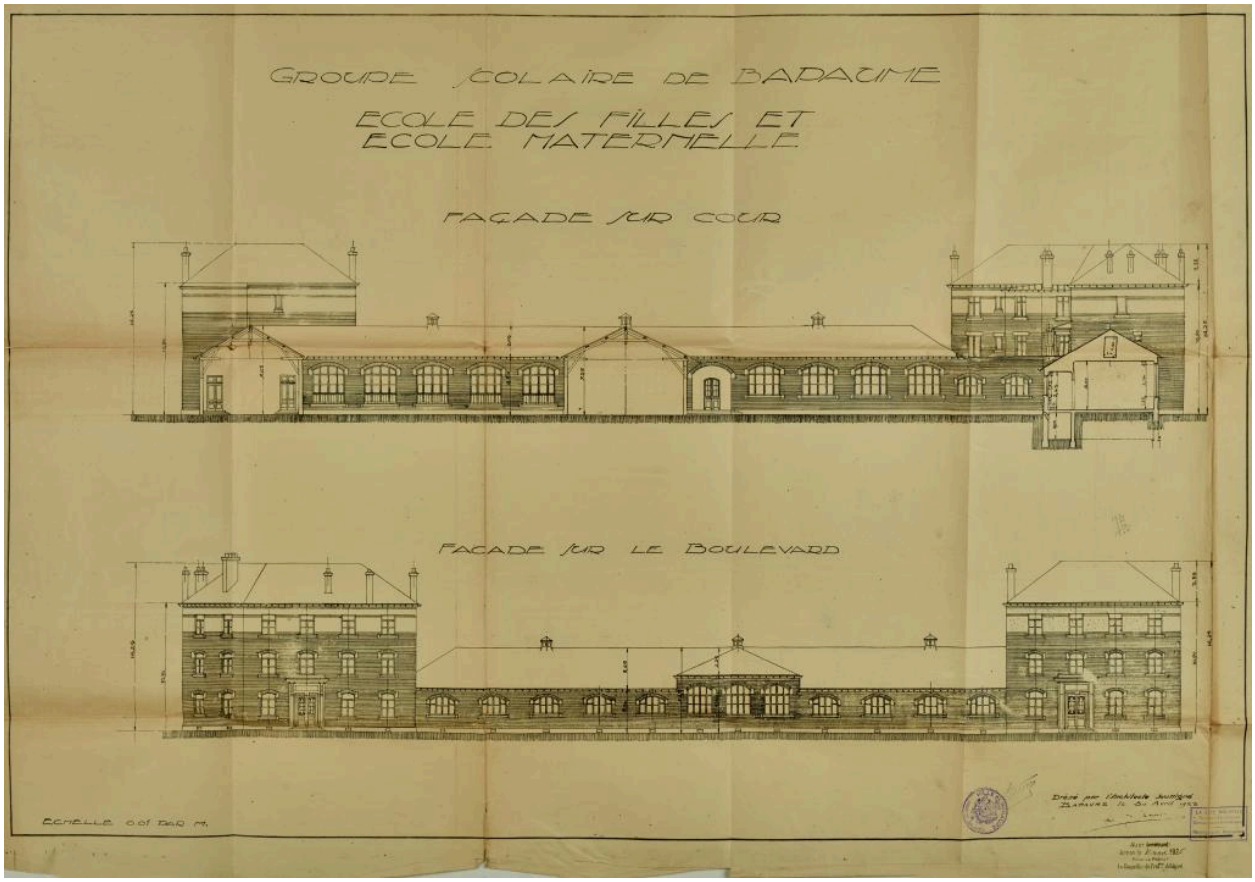

Groupe scolaire de Bapaume - École des filles et maternelle : façade sur cour, façade sur le boulevard. Signé et daté par Eugène Bidard, architecte, le 30 avril 1923 ; signé pour validation par la préfecture le 31 mars 1925. (AD Pas-de-Calais, 2O612/21).

Référence du document reproduit :

- AD Pas-de-Calais. Série 2O ; 2O 612.21. **Bapaume. Bâtiments communaux - Groupe scolaire Carlin Legrand : élévations, coupes, devis descriptif, adjudication des travaux, validation du projet par le rectorat, procès verbal de réception de travaux**.
  Liste des documents figurés utilisés dans la notice :
  - Groupe scolaire de Bapaume - École des Garçons : plan du 1er étage. Signé et daté par Eugène Bidard, architecte, le 30 avril 1923 ; signé pour validation par la préfecture le 31 mars 1925.
  - Groupe scolaire de Bapaume - École des Garçons : coupe transversale, plan du 2ème étage de la maison d'habitation de l'école de garçons, plan de toiture de la maison d'habitation de l'école de garçons. Signé et daté par Eugène Bidard, architecte, le 30 avril 1923 ; signé pour validation par la préfecture le 31 mars 1925.
  - Groupe scolaire de Bapaume - École des Garçons : façade sur cour, façade sur le boulevard. Signé et daté par Eugène Bidard, architecte, le 30 avril 1923 ; signé pour validation par la préfecture le 31 mars 1925.
  - Groupe scolaire de Bapaume - École Garçons et filles : façade sur cour réfectoire et dortoir des filles, façade latérale garçons, façade latérale filles. Signé et daté par Eugène Bidard, architecte, le 30 avril 1923 ; signé pour validation par la préfecture le 31 mars 1925.
  - Groupe scolaire de Bapaume - École des filles et maternelle : plan du rez-de-chaussée. Signé et daté par Eugène Bidard, architecte, le 30 avril 1923 ; signé pour validation par la préfecture le 31 mars 1925.
  - Groupe scolaire de Bapaume - École des filles et maternelle : plan du 1er étage. Signé et daté par Eugène Bidard, architecte, le 30 avril 1923 ; signé pour validation par la préfecture le 31 mars 1925.
  - Groupe scolaire de Bapaume - École des filles et maternelle :coupe transversale, plan du 2ème étage de la maison d'habitation de l'école maternelle, plan du 2ème étage de la maison d'habitation de l'école des filles, plan de toiture de la maison d'habitation de l'école maternelle. Signé et daté par Eugène Bidard, architecte, le 30 avril 1923 ; signé pour validation par la préfecture le 31 mars 1925.
  - Groupe scolaire de Bapaume - École des filles et maternelle : façade sur cour, façade sur le boulevard. Signé et daté par Eugène Bidard, architecte, le 30 avril 1923 ; signé pour validation par la préfecture le 31 mars 1925.

IVR32_20216200314NUCA
Auteur de l'illustration : Thibaut Pierre (reproduction)
Date de prise de vue : 2021
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département du Pas-de-Calais - Archives départementales
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

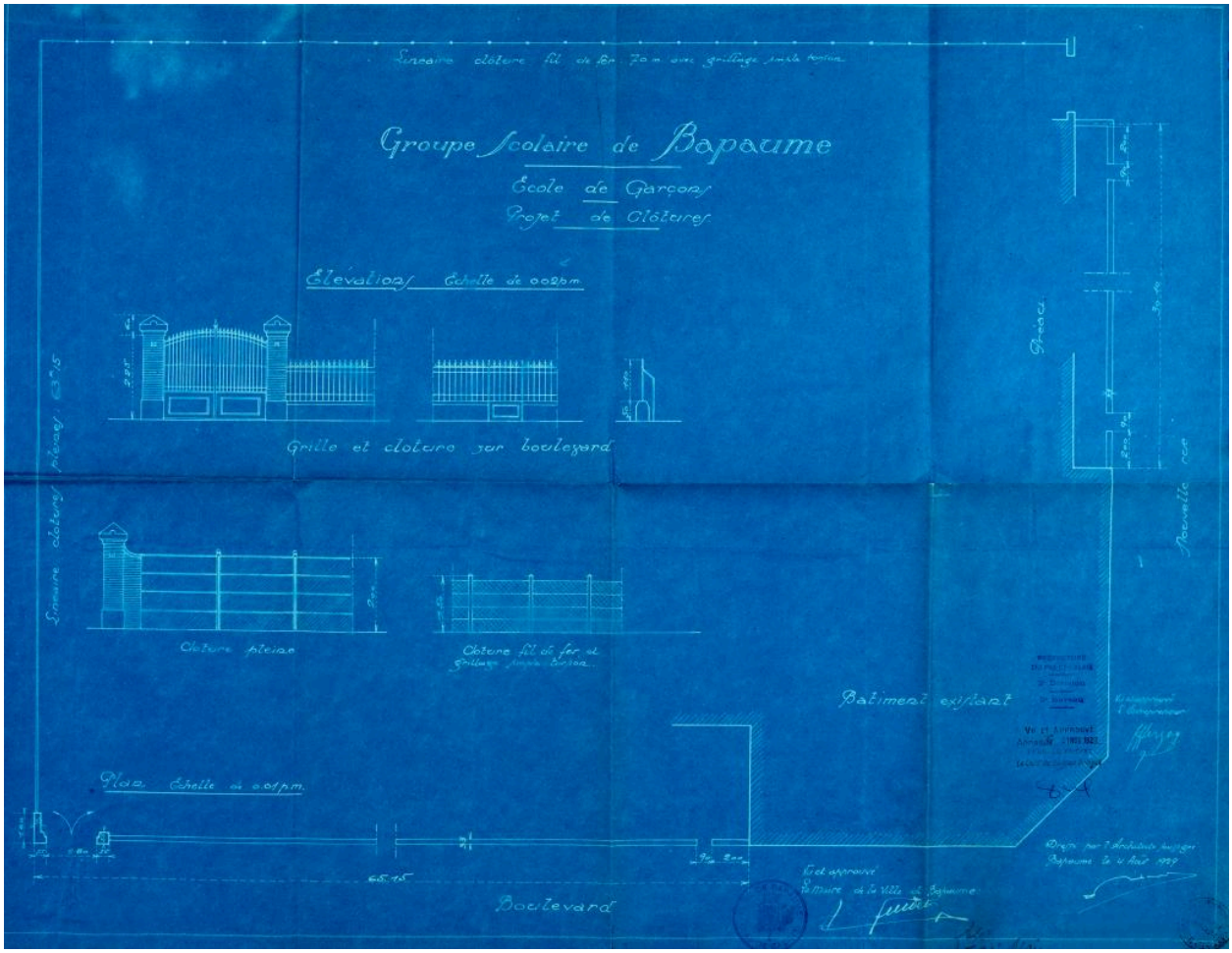

Groupe scolaire de Bapaume - École des Garçons : projet de clôtures. Signé et daté par Eugène Bidard, architecte, le 4 août 1929 ; signé pour validation par la préfecture le 21 novembre 1929. (AD Pas-de-Calais, 2O613/2).

Référence du document reproduit :

- AD Pas-de-Calais. Série 2O ; **2O 613.2. Bapaume Bâtiments communaux - Groupe scolaire Carlin Legrand** : **plantation d'arbres et installation de la clôture : devis, dessins.**
  Liste des documents figurés utilisés dans la notice :
  - Groupe scolaire de Bapaume - École des filles et Maternelle : projet de clôtures. Signé et daté par Eugène Bidard, architecte, le 10 mars 1929 ; signé pour validation par la préfecture le 21 novembre 1929.
  - Groupe scolaire de Bapaume - École des Garçons : projet de clôtures. Signé et daté par Eugène Bidard, architecte, le 4 août 1929 ; signé pour validation par la préfecture le 21 novembre 1929.

IVR32_20216200324NUCA
Auteur de l'illustration : Thibaut Pierre (reproduction)
Date de prise de vue : 2021
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département du Pas-de-Calais - Archives départementales
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

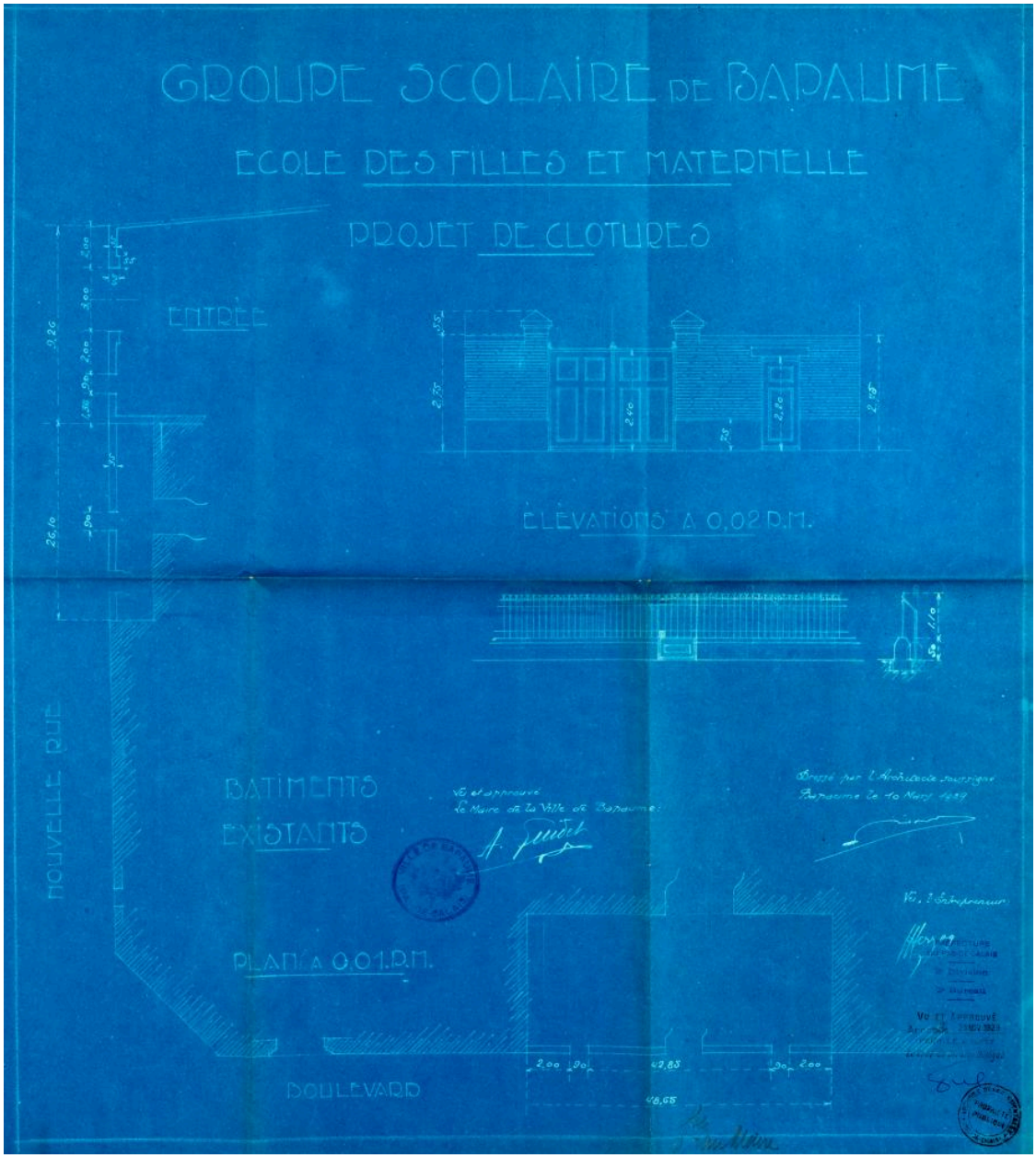

Groupe scolaire de Bapaume - École des filles et Maternelle : projet de clôtures. Signé et daté par Eugène Bidard, architecte, le 10 mars 1929 ; signé pour validation par la préfecture le 21 novembre 1929. (AD Pas-de-Calais, 2O613/2).

Référence du document reproduit :

- AD Pas-de-Calais. Série 2O ; **2O 613.2. Bapaume Bâtiments communaux - Groupe scolaire Carlin Legrand** : **plantation d'arbres et installation de la clôture : devis, dessins.**
  Liste des documents figurés utilisés dans la notice :
  - Groupe scolaire de Bapaume - École des filles et Maternelle : projet de clôtures. Signé et daté par Eugène Bidard, architecte, le 10 mars 1929 ; signé pour validation par la préfecture le 21 novembre 1929.
  - Groupe scolaire de Bapaume - École des Garçons : projet de clôtures. Signé et daté par Eugène Bidard, architecte, le 4 août 1929 ; signé pour validation par la préfecture le 21 novembre 1929.

IVR32_20216200323NUCA
Auteur de l'illustration : Thibaut Pierre (reproduction)
Date de prise de vue : 2021
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département du Pas-de-Calais - Archives départementales

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

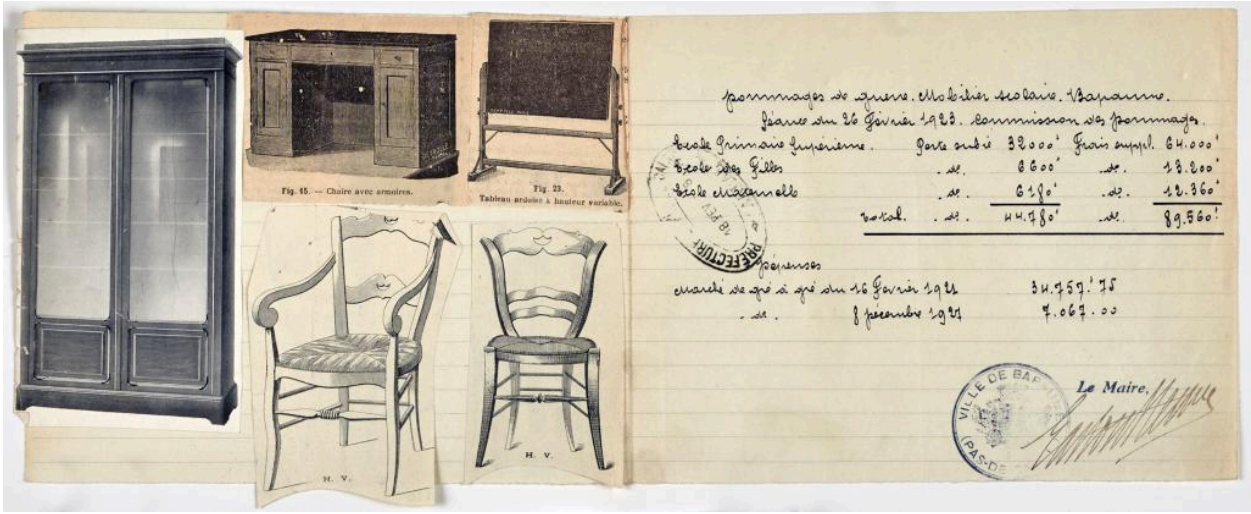

Projets de mobilier pour l'école Carlin - Legrand : extraits de catalogues et devis. (AD Pas-de-Calais, 2O613/8).

Référence du document reproduit :

- AD Pas-de-Calais. Série 2O ; **2O 613.8. Bapaume. Bâtiments communaux - Groupe scolaire Carlin Legrand : Mobilier scolaire : projet et devis.**
  AD Pas-de-Calais : 2O 613.8

IVR32_20216200321NUCA
Auteur de l'illustration : Thibaut Pierre (reproduction)
Date de prise de vue : 2021
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département du Pas-de-Calais - Archives départementales
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue générale avec l'aile basse de l'école Carlin au premier plan. Vue orientée Sud-Ouest - Nord-Est. Photogaphie, vers 1930 (coll. part.).

IVR32_20206200019NUCAB
Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Photo de classe prise dans la cour de l'école Carlin, 1931 (Coll. Part.).

IVR32_20196200949NUC1A
Auteur de l'illustration : Thibaut Pierre (reproduction)
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue générérale aérienne de l'école, avec les façades longeant le boulevard des écoles.

IVR32_20226200040NUCA
Auteur de l'illustration : Marc Kérignard
Date de prise de vue : 2022
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue panoramique des façades sur le boulevard des écoles orientée Nord-Est - Sud-Ouest.

IVR32_20216200566NUCA
Auteur de l'illustration : Hubert Bouvet
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue des pavillons Carlin et Legrand, boulevard des Ecoles.

IVR32_20196200369NUC4A
Auteur de l'illustration : Hubert Bouvet
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue du pavillon Blériot, façade sur le boulevard des écoles.

IVR32_20196200370NUC4A
Auteur de l'illustration : Hubert Bouvet
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Ecole Legrand, vue des façades sur la rue Florian-Delcroix.

IVR32_20196200552NUC4A
Auteur de l'illustration : Hubert Bouvet
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Ecole Carlin, vue de la cour et récréation et des salles de classes.

IVR32_20196200553NUC4A
Auteur de l'illustration : Hubert Bouvet
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Ecole Carlin, vue de la cour et des bâtiments à l'ouest de la cour.

IVR32_20196200371NUC4A
Auteur de l'illustration : Hubert Bouvet
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Ecole Carlin, vue du pavillon et des classes depuis la cour.

IVR32_20196200556NUC4A
Auteur de l'illustration : Hubert Bouvet
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Ecole Carlin, vue des bâtiments sur cour.

IVR32_20196200557NUC4A
Auteur de l'illustration : Hubert Bouvet
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Ecole Blériot, vue de l'aile de construction récente et du bâtiment des classes depuis la cour.

IVR32_20196200555NUC4A
Auteur de l'illustration : Hubert Bouvet
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Ecole Legrand : vue intérieure du hall d'entrée.

IVR32_20196200554NUC4A
Auteur de l'illustration : Hubert Bouvet
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation